Soixante-quinzième année - N° 3842 — 11 chaoual 1406 (18 juin 1986).

ROYAUME DU MAROC

BULLETIN OFFICIEL

ÉDITION DE TRADUCTION OFFICIELLE

Le prix du numéro : 4 DH. — Numéro des années antérieures : 6 DH

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés

ÉDITIONS	TARIFS D'ABONNEMENT AU MAROC 6 mois	AU MAROC 1 an	A L'ÉTRANGER
Édition générale	50 DH	90 DH	*Par voie ordinaire ou aérienne, les tarifs prévus ci-contre sont majorés des frais d'envoi, tels qu'ils sont fixés par la réglementation postale en vigueur.*
Édition des débats de la Chambre des Représentants		80 DH	
Édition des annonces légales, judiciaires et administratives.	50 DH	90 DH	
Édition de traduction officielle	45 DH	80 DH	

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Abonnement et publicité

IMPRIMERIE OFFICIELLE

Rabat-Chellah

Tél. 650-24 — 650-25

651-79 et 654-13

C.C.P. 101-16 à Rabat

L'édition de traduction officielle contient la traduction officielle des lois et règlements ainsi que le texte en langue étrangère des accords internationaux lorsqu'aux termes de ces accords, ledit texte fait foi, soit seul, soit concurremment avec le texte arabe.

SOMMAIRE

TEXTES GÉNÉRAUX

Pages

Convention conclue entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et la Société canadienne « North South Ressources Limited ».

Dahir n° 1-86-54 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) approuvant la convention conclue le 15 joumada I 1405 (6 février 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et la Société canadienne « North South Ressources Limited », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures dans la région de Doukkala 193

Convention conclue entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et la Société « BHP Petroleum Morocco INC. ».

Dahir n° 1-86-55 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) approuvant la convention conclue le 3 kaada 1405 (22 juillet 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et la Société « BHP Petroleum Morocco INC », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures dans l'Off-Shore au large d'Ed-Dakhla 195

Convention conclue entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et les Sociétés « Pennzoil Morocco INC., Rutherford Morocco INC., Pogo Morocco INC. et Maersk Olie OG GAS A/S ».

Dahir n° 1-86-56 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) approuvant la convention conclue le 7 kaada 1405 (26 juillet 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et les Sociétés « Pennzoil Morocco INC., Rutherford Morocco INC., Pogo Morocco INC. et Maersk Olie OG GAS A/S », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures dans les hauts plateaux du Maroc Oriental 196

Convention conclue entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et les Sociétés suédoises « Salen Energy AB, Largus Exploration AB, Salenia AB et Oilexplo Establishment ».

Dahir n° 1-86-177 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) approuvant la convention conclue le 5 rebia II 1406 (18 décembre 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et les Sociétés suédoises « Salen Energy AB, Largus Exploration AB, Salenia AB et Oilexplo Establishment », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures au large d'Ifni 196

Convention de prêt conclue entre le Royaume du Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique et social.

Décret n° 2-86-326 du 18 ramadan 1406 (27 mai 1986) approuvant une convention de prêt conclue le 5 chaabane 1406 (15 avril 1986) entre le Royaume du Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique et social pour le financement du projet de construction du barrage Aït Ayyoub 196

Produits et sous-produits de la minoterie industrielle à blés. — Conditions de fabrication, de conditionnement, de vente et d'emploi.

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 736-86 du 6 ramadan 1406 (15 mai 1986) modifiant l'arrêté n° 602-74 du 21 joumada I 1394 (12 juin 1974) relatif aux conditions de fabrication, de conditionnement, de vente et d'emploi des produits et sous-produits de la minoterie industrielle à blés 197

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Pages

Émission par le Trésor d'un emprunt national à cinq ans.

Arrêté du ministre des finances n° 735-86 du 26 ramadan 1406 (4 juin 1986) relatif à l'émission par le Trésor d'un emprunt national à cinq ans d'un montant nominal de quatre cents millions de dirhams (400.000.000 DH) 197

Émission d'un emprunt obligataire à cinq ans.

Arrêté du ministre des finances n° 812-86 du 3 chaoual 1406 (10 juin 1986) relatif à l'émission d'un emprunt obligataire à cinq ans d'un montant nominal maximum de soixante-dix millions cent quatre-vingt mille dirhams (70.180.000 DH) 197

Arrêté du ministre des finances n° 813-86 du 3 chaoual 1406 (10 juin 1986) relatif à l'émission d'un emprunt obligataire à cinq ans d'un montant nominal maximum de soixante et onze millions six cent soixante mille dirhams (71.660.000 DH) 193

Crédit immobilier et hôtelier. — Émission d'un emprunt obligataire.

Arrêté du ministre des finances n° 814-86 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) fixant les conditions et modalités de l'émission par le Crédit immobilier et hôtelier d'un emprunt obligataire de cent millions de dirhams (100.000.000 DH) 193

Crédit immobilier et hôtelier. — Émission permanente de bons à cinq ans.

Arrêté du ministre des finances n° 815-86 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) fixant les conditions et modalités d'une émission permanente de bons à cinq ans par le Crédit immobilier et hôtelier d'un montant nominal maximum de cent cinquante millions de dirhams (150.000.000 DH) 199

TEXTES PARTICULIERS

Port de Casablanca. — Composition et fonctionnement du comité technique de l'Office d'exploitation des ports.

Arrêté du ministre de l'équipement, de la formation professionnelle et de la formation des cadres n° 510-86 du 8 chaabane 1406 (18 avril 1986) modifiant et complétant l'arrêté n° 721-85 du 19 chaoual 1405 (8 juillet 1985) fixant la composition et le fonctionnement du comité technique de l'Office d'exploitation des ports au port de Casablanca 200

Permis miniers.

Décision du directeur des mines n° 659-86 du 11 chaoual 1404 (10 juillet 1984) portant rejet d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche et annulation de ce permis 200

Décision du directeur des mines n° 664-86 du 4 hija 1405 (21 août 1985) portant rejet des demandes de renouvellement de permis de recherche et annulation de ces permis 200

Décision du directeur des mines n° 669-86 du 4 hija 1405 (21 août 1985) portant rejet des demandes de renouvellement de permis de recherche et annulation de ces permis 200

Décision du directeur des mines n° 657-86 du 24 hija 1405 (10 septembre 1985) portant rejet d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche et annulation de ce permis 200

Pages

Décision du directeur des mines n° 661-86 du 2 moharrem 1406 (18 septembre 1985) portant rejet d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche et annulation de ce permis 200

Décision du directeur des mines n° 651-86 du 20 safar 1406 (4 novembre 1985) portant rejet d'une demande de renouvellement de permis de recherche et annulation de ces permis 201

Décision du directeur des mines n° 667-86 du 20 safar 1406 (4 novembre 1985) portant rejet d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche et annulation de ce permis 201

Décision du directeur des mines n° 671-86 du 3 rebia II 1406 (16 décembre 1985) portant rejet d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche et annulation de ce permis 201

Décision du directeur des mines n° 660-86 du 6 joumada I 1406 (17 janvier 1986) portant rejet d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche et annulation de ce permis 201

Décision du directeur des mines n° 665-86 du 6 joumada I 1406 (17 janvier 1986) portant rejet des demandes de renouvellement de permis de recherche et annulation de ces permis 201

Décision du directeur des mines n° 668-86 du 16 joumada II 1406 (26 février 1986) portant rejet d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche et annulation de ce permis 201

Décision du directeur des mines n° 652-86 du 28 joumada II 1406 (10 mars 1986) portant rejet d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche et annulation de ce permis 201

Décision du directeur des mines n° 653-86 du 28 joumada II 1406 (10 mars 1986) portant rejet d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche et annulation de ce permis 201

Décision du directeur des mines n° 655-86 du 24 hija 1405 (10 septembre 1985) portant annulation de permis de recherche 201

Décision du directeur des mines n° 654-86 du 2 moharrem 1406 (18 septembre 1985) portant annulation de permis de recherche 201

Décision du directeur des mines n° 658-86 du 14 rebia I 1406 (27 novembre 1985) portant annulation d'un permis de recherche 201

Décision du directeur des mines n° 672-86 du 6 joumada I 1406 (17 janvier 1986) portant annulation d'un permis de recherche 201

Décision du directeur des mines n° 663-86 du 4 hija 1405 (21 août 1985) portant rejet des demandes de renouvellement des permis d'exploitation et annulation de ces permis 201

Décision du directeur des mines n° 666-86 du 4 hija 1405 (21 août 1985) portant rejet des demandes de transformation en permis d'exploitation des permis de recherche et annulation de ces permis 202

Décision du directeur des mines n° 656-86 du 20 safar 1406 (4 novembre 1985) portant rejet d'une demande de transformation en permis d'exploitation d'un permis de recherche et annulation de ce permis 202

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Pages

Décision du directeur des mines n° 670-86 du 3 rebia I 1406 (16 décembre 1985) portant rejet d'une demande de transformation en permis d'exploitation d'un permis de recherche et annulation de ce permis 202

Décision du directeur des mines n° 662-86 du 6 joumada I 1406 (17 janvier 1986) portant rejet des demandes de transformation en permis d'exploitation de permis de recherche et annulation de ces permis 202

AVIS ET COMMUNICATIONS

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Rabat pour l'année 1986 203

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Rabat pour l'année 1986 208

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Casablanca pour l'année 1986 208

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Casablanca pour l'année 1986 221

Tableau des experts agréés près la cour d'appel d'El-Jadida pour l'année 1986 222

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Fès pour l'année 1986 223

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Fès pour l'année 1986 225

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Marrakech pour l'année 1986 226

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Marrakech pour l'année 1986 228

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Safi pour l'année 1986 228

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Safi pour l'année 1986 229

Pages

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Meknès pour l'année 1986 229

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Meknès pour l'année 1986 230

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Tanger pour l'année 1986 231

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Tanger pour l'année 1986 232

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Tétouan pour l'année 1986 232

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Tétouan pour l'année 1986 233

Tableau des experts agréés près la cour d'appel d'Agadir pour l'année 1986 234

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel d'Agadir pour l'année 1986 235

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Laâyoune pour l'année 1986 235

Tableau des experts agréés près la cour d'appel d'Oujda pour l'année 1986 236

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel d'Oujda pour l'année 1986 237

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Nador pour l'année 1986 237

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Nador pour l'année 1986 238

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Beni-Mellal pour l'année 1986 238

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Settat pour l'année 1986 239

TEXTES GENERAUX

Dahir n° 1-86-54 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) approuvant la convention conclue le 15 joumada I 1405 (6 février 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et la Société canadienne « North South Ressources Limited », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures dans la région de Doukkala.

LOUANGE A DIEU SEUL !

(Grand Sceau de Sa Majesté Hassan II)

Que l'on sache par les présentes — puisse Dieu en élever et en fortifier la teneur !

Que Notre Majesté Chérifienne,

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvée, telle qu'elle est annexée à l'original du présent dahir, la convention conclue le 15 joumada I 1405 (6 février 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et la Société canadienne « Nort South Ressources Limited », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures dans la région de Doukkala.

ART. 2. — Le présent dahir sera publié au *Bulletin officiel*.

Fait à Rabat, le 10 chaoual 1406 (17 juin 1986).

Pour contreseing :

Le Premier ministre,

MOHAMMED KARIM-LAMRANI.

Dahir n° 1-86-55 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) approuvant la convention conclue le 3 kaada 1405 (22 juillet 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et la Société « BHP Petroleum Morocco INC. », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures dans l'Off-Shore au large d'Ed-Dakhla.

LOUANGE A DIEU SEUL !

(Grand Sceau de Sa Majesté Hassan II)

Que l'on sache par les présentes — puisse Dieu en élever et en fortifier la teneur !

Que Notre Majesté Chérifienne,

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvée, telle qu'elle est annexée à l'original du présent dahir, la convention conclue le 3 kaada 1405 (22 juillet 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et la Société « BHP Petroleum Morocco INC. », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures dans l'Off-Shore au large d'Ed-Dakhla.

ART. 2. — Le présent dahir sera publié au *Bulletin officiel.*

Fait à Rabat, le 10 chaoual 1406 (17 juin 1986).

Pour contreseing :
Le Premier ministre,
MOHAMMED KARIM-LAMRANI.

Dahir n° 1-86-56 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) approuvant la convention conclue le 7 kaada 1405 (26 juillet 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et les Sociétés « Pennzoil Morocco INC., Rutherford Morocco INC., Pogo Morocco INC. et Maersk Olie OG GAS A/S », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures dans les hauts plateaux du Maroc Oriental.

LOUANGE A DIEU SEUL !

(Grand Sceau de Sa Majesté Hassan II)

Que l'on sache par les présentes — puisse Dieu en élever et en fortifier la teneur !

Que Notre Majesté Chérifienne,

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvée, telle qu'elle est annexée à l'original du présent dahir, la convention conclue le 7 kaada 1405 (26 juillet 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et les Sociétés « Pennzoil Morocco INC., Rutherford Morocco INC., Pogo Morocco INC. et Maersk Olie OG GAS A/S », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures dans les hauts plateaux du Maroc Oriental.

ART. 2. — Le présent dahir sera publié au *Bulletin officiel.*

Fait à Rabat, le 10 chaoual 1406 (17 juin 1986).

Pour contreseing :
Le Premier ministre,
MOHAMMED KARIM-LAMRANI.

Dahir n° 1-86-177 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) approuvant la convention conclue le 5 rebia II 1406 (18 décembre 1985) entre l'Etat marocain, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et les Sociétés suédoises « Salen Energy AB, Largus Exploration AB, Salenia AB et Oilexplo Establishment », relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures au large d'Ifni.

LOUANGE A DIEU SEUL !

(Grand Sceau de Sa Majesté Hassan II)

Que l'on sache par les présentes — puisse Dieu en élever et en fortifier la teneur !

Que Notre Majesté Chérifienne,

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvée, telle qu'elle est annexée à l'original du présent dahir, la convention conclue le 5 rebia II 1406 (18 décembre 1985) entre l'Etat marocain d'une part, l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières et les Sociétés suédoises « Salen Energy AB, Largus Exploration AB, Salenia AB et Oilexplo Establishment » d'autre part, relative à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures au large d'Ifni.

ART. 2. — Le présent dahir sera publié au *Bulletin officiel.*

Fait à Rabat, le 10 chaoual 1406 (17 juin 1986).

Pour contreseing :
Le Premier ministre,
MOHAMMED KARIM-LAMRANI.

Décret n° 2-86-326 du 18 ramadan 1406 (27 mai 1986) approuvant une convention de prêt conclue le 6 chaabane 1406 (15 avril 1986) entre le Royaume du Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique et social pour le financement du projet de construction du barrage Aït Ayyoub.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la loi de finances pour l'année 1986 n° 33-85 promulguée par le dahir n° 1-85-353 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985), notamment son article 16 ;

Vu la loi de finances pour l'année 1982 n° 26-81 promulguée par le dahir n° 1-81-425 du 5 rebia I 1402 (1er janvier 1982), notamment son article 41 ;

Vu le dahir n° 1-86-64 du 1er rejeb 1406 (12 mars 1986) portant nomination de M. Azzeddine Laraki, ministre de l'éducation nationale, en qualité de vice-Premier ministre ;

Sur proposition du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvée, telle qu'elle est annexée à l'original du présent décret, la convention conclue le 5 chaabane 1406 (15 avril 1986) entre le Royaume du Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique et social au sujet d'un prêt de 15.000.000 de dinars koweitiens destiné au financement du projet de construction du barrage Aït Ayyoub.

ART. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Bulletin officiel.*

Fait à Rabat, le 18 ramadan 1406 (27 mai 1986).

Le vice-Premier ministre
et ministre de l'éducation nationale,
Dr AZZEDDINE LARAKI.

Pour contreseing :
Le ministre des finances,
MOHAMED BERRADA.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 736-86 du 6 ramadan 1406 (15 mai 1986) modifiant l'arrêté n° 602-74 du 21 joumada I 1394 (12 juin 1974) relatif aux conditions de fabrication, de conditionnement, de vente et d'emploi des produits et sous-produits de la minoterie industrielle à blés.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 602-74 du 21 joumada I 1394 (12 juin 1974) relatif aux conditions de fabrication, de conditionnement, de vente et d'emploi des produits et sous-produits de la minoterie industrielle à blés, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2-85-372 du 24 rejeb 1405 (15 avril 1985) portant délégation d'attributions et de pouvoirs au ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — L'alinéa 1er de l'article 5 de l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 602-74 du 21 joumada I 1394 (12 juin 1974) susvisé, est modifié comme suit :

« *Article 5 (premier alinéa).* — Le montant de la marge « de mouture est fixé à 15,00 (quinze) dirhams par quintal. »

ART. 2. — Le directeur de l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet à compter du 24 chaoual 1406 (1er juillet 1986).

Rabat, le 6 ramadan 1406 (15 mai 1986).

OTHMANE DEMNATI.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques,

MOULAY ZINE ZAHIDI.

Arrêté du ministre des finances n° 735-86 du 26 ramadan 1406 (4 juin 1986) relatif à l'émission par le Trésor d'un emprunt national à cinq ans d'un montant nominal de quatre cents millions de dirhams (400.000.000 DH).

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu la loi de finances pour l'année 1986 n° 33-85 promulguée par le dahir n° 1-85-353 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985), notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 2-85-876 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985) donnant délégation de pouvoir au ministre des finances en matière d'emprunts intérieurs,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sur l'autorisation d'emprunter donnée par la loi de finances pour l'année 1986 n° 33-85 susvisée, un emprunt national à 5 ans d'un montant nominal de quatre cent millions de dirhams (400.000.000 DH) sera mis en souscription du 16 au 25 chaoual 1406 (23 juin au 2 juillet 1986).

ART. 2. — La souscription à cet emprunt est ouverte aux personnes physiques et morales à l'exception des banques, de la Caisse de dépôt et de gestion et des compagnies d'assurances.

ART. 3. — L'emprunt sera représenté par des bons du Trésor de mille dirhams (1.000 DH), cinq mille dirhams (5.000 DH) et dix mille dirhams (10.000 DH) qui seront délivrés sous la forme « au porteur ».

ART. 4. — Ces bons porteront jouissance du 3 juillet 1986 et seront soit remboursés à leur valeur nominale, soit rachetés en bourse.

ART. 5. — L'amortissement de ces bons s'effectuera en 3 années à partir de la 3e année de jouissance par tirage au sort sur la base d'une annuité constante d'amortissement du capital. Le nombre de titres à tirer au sort pour chaque catégorie de bons sera déterminé en fonction du montant des souscriptions correspondant à chacune de ces catégories.

Les tirages au sort seront effectués comme suit : un seul numéro sera tiré, ce numéro devra être celui d'un titre en circulation, le numéro sorti appellera au remboursement le bon portant ledit numéro ainsi que les bons portant les numéros suivants dans l'ordre numérique croissant, à concurrence du nombre de bons à rembourser d'après les conditions d'amortissement ci-dessus exposées.

Pour l'application de cette disposition, les numéros portés par les bons antérieurement amortis par remboursement ou rachat seront passés et les numéros un et suivants seront considérés comme succédant immédiatement au numéro le plus élevé de ceux portés par les bons de l'emprunt.

Les bons sortis aux tirages seront remboursés à l'échéance d'intérêt le 3 juillet de chaque année et pour la première fois le 3 juillet 1989.

Les numéros des titres sortis aux tirages seront publiés au « Bulletin officiel » vingt jours au moins avant la date fixée pour leur remboursement.

ART. 6. — Les bons produiront des intérêts au taux de 14% l'an payables annuellement et à terme échu.

Ces titres cesseront de porter intérêts à partir du jour où ils seront mis en remboursement.

ART. 7. — La Banque du Maroc est chargée du placement financier de cet emprunt, conformément aux dispositions qui seront arrêtées avec cet établissement.

ART. 8. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 26 ramadan 1406 (4 juin 1986).

MOHAMED BERRADA.

Arrêté du ministre des finances n° 812-86 du 3 chaoual 1406 (10 juin 1986) relatif à l'émission d'un emprunt obligataire à cinq ans d'un montant nominal maximum de soixante-dix millions cent quatre-vingt mille dirhams (70.180.000 DH).

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu la loi de finances pour l'année 1986 n° 33-85, promulguée par dahir n° 1-85-353 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985) et notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 2-85-876 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985) portant délégation de pouvoir au ministre des finances en matière d'emprunts intérieurs,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sur l'autorisation d'emprunter donnée par l'article 17 de la loi de finances pour l'année 1986 n° 33-85 susvisée, un emprunt obligataire à 5 ans d'un montant nominal maximum de soixante-dix millions cent quatre-vingt mille dirhams (70.180.000 DH) sera mis en souscription le 16 chaoual 1406 (23 juin 1986).

ART. 2. — Cet emprunt sera représenté par des obligations de dix mille dirhams (10.000 DH) émises au pair et à leur valeur nominale ; elles porteront intérêt au taux de 10% l'an.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

ART. 3. — Les obligations porteront jouissance du 16 chaoual 1406 (23 juin 1986) et seront remboursées à leur valeur nominale le 23 juin 1991 en un seul versement.

ART. 4. — Les intérêts seront payables annuellement et à terme échu le 23 juin de chaque année et pour la première fois le 23 juin 1987.

ART. 5. — La Banque du Maroc est chargée du service financier de cette émission.

ART. 6. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 3 chaoual 1406 (10 juin 1986).

MOHAMED BERRADA.

Arrêté du ministre des finances n° 813-86 du 3 chaoual 1406 (10 juin 1986) relatif à l'émission d'un emprunt obligataire à cinq ans d'un montant nominal maximum de soixante et onze millions six cent soixante mille dirhams (71.660.000 DH).

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu la loi de finances pour l'année 1986 n° 33-85, promulguée par dahir n° 1-85-353 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985) et notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 2-85-876 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985) portant délégation de pouvoir au ministre des finances en matière d'emprunts intérieurs,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sur l'autorisation d'emprunter donnée par l'article 17 de la loi de finances pour l'année 1986 n° 33-85 susvisée, un emprunt obligataire à 5 ans d'un montant nominal maximum de soixante et onze millions six cent soixante mille dirhams (71.660.000 DH) sera mis en souscription le 16 chaoual 1406 (23 juin 1986).

ART. 2. — Cet emprunt sera représenté par des obligations de dix mille dirhams (10.000 DH) émises à leur valeur nominale ; elles porteront intérêt au taux de 10% l'an.

ART. 3. — Les obligations porteront jouissance du 16 chaoual 1406 (23 juin 1986) et seront remboursées à leur valeur nominale le 23 juin 1991 en un seul versement.

ART. 4. — Les intérêts seront payables annuellement et à terme échu le 23 juin de chaque année et pour la première fois le 23 juin 1987.

ART. 5. — La Banque du Maroc est chargée du service financier de cette émission.

ART. 6. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 3 chaoual 1406 (10 juin 1986).

MOHAMED BERRADA.

Arrêté du ministre des finances n° 814-86 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) fixant les conditions et modalités de l'émission par le Crédit immobilier et hôtelier d'un emprunt obligataire de cent millions de dirhams (100.000.000 DH).

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret n° 2-85-910 du 4 rebia II 1406 (17 décembre 1985) accordant la garantie de l'Etat aux emprunts à émettre par le Crédit immobilier et hôtelier à concurrence d'un encours maximum de six cent millions de dirhams (600.000.000 DH),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Dans le cadre de la garantie accordée par le décret n° 2-85-910 du 4 rebia II 1406 (17 décembre 1985) susvisé, le Crédit immobilier et hôtelier est autorisé à émettre un emprunt obligataire de cent millions de dirhams (100.000.000 DH).

Cet emprunt amortissable en 15 ans, portera intérêts au taux de 13% l'an.

ART. 2. — L'emprunt sera représenté par des obligations de 10.000 DH émises à 9,84 dirhams pour 10 DH, elles porteront jouissance du 18 chaoual 1406 (25 juin 1986) et seront soit remboursées à leur valeur nominale soit rachetées en bourse.

ART. 3. — L'amortissement des obligations s'effectuera par voie de tirages au sort, sur la base d'une annuité constante d'amortissement du capital ainsi qu'éventuellement par rachat en bourse au-dessous du pair, compte tenu de la fraction courue du coupon et en épuisant en tout état de cause, chaque année, pour le service de l'amortissement par remboursement ou rachat, au choix du Crédit immobilier et hôtelier, la totalité de l'annuité d'amortissement prévue à cet effet.

Les tirages au sort seront effectués comme suit : un seul numéro sera tiré ; ce numéro devra être celui d'un titre en circulation. Le numéro sorti appellera au remboursement non seulement l'obligation portant ledit numéro mais aussi les obligations portant les numéros suivants dans l'ordre numérique croissant, à concurrence du nombre d'obligations à rembourser. Pour l'application de cette disposition, les numéros portés par les obligations antérieurement amorties par remboursement ou rachat seront passés et les numéros un et suivants seront considérés comme succédant immédiatement au numéro le plus élevé de ceux portés par les obligations de l'emprunt.

Les obligations sorties aux tirages annuels seront remboursées à l'échéance d'intérêts le 25 juin de chaque année et pour la première fois le 25 juin 1987.

Les numéros des titres sortis aux tirages seront publiés au *Bulletin officiel* vingt jours au moins avant la date fixée pour leur remboursement.

Les obligations cesseront de porter intérêt à partir du jour où elles seront mises en remboursement et le montant des intérêts qui auraient été indûment payés, sera retenu lors de ce remboursement. Toute obligation présentée au remboursement devra être munie de tous les coupons non échus à ladite date de mise en remboursement. Dans le cas où il en manquerait un ou plusieurs, le montant du ou des coupons manquants serait déduit de la somme à payer au porteur du titre.

ART. 4. — L'émission de cet emprunt aura lieu le 18 chaoual 1406 (25 juin 1986).

ART. 5. — Les sommes à consacrer aux frais d'émission ainsi que les commissions de toute nature que le Crédit immobilier et hôtelier pourra avoir à verser ultérieurement à l'occasion du service financier de cet emprunt seront arrêtées après accord du ministre des finances.

Rabat, le 10 chaoual 1406 (17 juin 1986).

MOHAMED BERRADA.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Arrêté du ministre des finances n° 815-86 du 10 chaoual 1406 (17 juin 1986) fixant les conditions et modalités d'une émission permanente de bons à cinq ans par le Crédit immobilier et hôtelier d'un montant nominal maximum de cent cinquante millions de dirhams (150.000.000 DH).

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret n° 2-85-910 du 4 rebia II 1406 (17 décembre 1985) accordant la garantie de l'Etat aux emprunts à émettre par le Crédit immobilier et hôtelier à concurrence d'un encours maximum de six cent millions de dirhams (600.000.000 DH),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Dans le cadre de la garantie accordée par le décret n° 2-85-910 du 4 rebia II 1406 (17 décembre 1985) susvisé le Crédit immobilier et hôtelier est autorisé à procéder à une émission permanente de bons à 5 ans d'un montant nominal maximum de cent cinquante millions de dirhams (150.000.000 DH). Cette émission sera ouverte jusqu'au 31 décembre 1986.

ART. 2. — Les bons porteront jouissance à compter de la date de leur souscription.

ART. 3. — Les bons d'une valeur nominale de dix mille dirhams (10.000 DH) seront émis au pair et leur prix sera acquitté en un seul versement. Ils porteront intérêt au taux de 12% l'an. Les souscriptions seront reçues par la Banque du Maroc et enregistrées dans des comptes courants ouverts dans ses livres au nom du prêteur.

Ces bons seront remboursables au pair à dater du jour de leur échéance.

ART. 4. — Les sommes à consacrer aux frais de cette émission ainsi que les commissions de toute nature que le Crédit immobilier et hôtelier pourra avoir à verser ultérieurement à l'occasion du service financier de cet emprunt seront arrêtées après accord du ministre des finances.

ART. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 10 chaoual 1406 (17 juin 1986).

MOHAMED BERRADA.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TEXTES PARTICULIERS

Arrêté du ministre de l'équipement, de la formation professionnelle et de la formation des cadres n° 510-86 du 8 chaabane 1406 (18 avril 1986) modifiant et complétant l'arrêté n° 721-85 du 19 chaoual 1405 (8 juillet 1985) fixant la composition et le fonctionnement du comité technique de l'Office d'exploitation des ports au port de Casablanca.

LE MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA FORMATION DES CADRES,

Vu l'arrêté n° 721-85 du 19 chaoual 1405 (8 juillet 1985) fixant la composition et le fonctionnement du comité technique de l'Office d'exploitation des ports au port de Casablanca,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — L'article 2 de l'arrêté n° 721-85 du 19 chaoual 1405 (8 juillet 1985) susvisé est modifié et complété comme suit :

« *Article* 2. — .....

« Il est composé en outre des membres suivants :

« — Le représentant du Wali du Grand Casablanca ;

« — Le président de la communauté urbaine de Casablanca « ou son représentant ;

« — Le directeur de la marine marchande ;

« — Le directeur de l'exploitation du port de Casablanca « relevant de l'Office d'exploitation des ports ;

« — Le chef de la circonscription des douanes et impôts « indirects de Casablanca-port ;

« — Le président de la chambre de commerce et d'industrie « de Casablanca ;

« — Un représentant de la Fédération des chambres d'agri- « culture ;

« — Le président du comité central des armateurs maro- « cains. »

(La suite sans modification.)

ART. 2. — Le directeur des ports de Casablanca - Mohammedia et le directeur de l'Office d'exploitation des ports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 8 chaabane 1406 (18 avril 1986).

MOHAMED KABBAJ.

Rejets des demandes de renouvellement des permis de recherche et annulations de ces permis

Par décision du directeur des mines n° 659-86 du 11 chaoual 1404 (10 juillet 1984) la demande de renouvellement du permis de recherche n° 25.990 appartenant à M. M'Hamed Barmaki est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions de l'article 98 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 664-86 du 4 hija 1405 (21 août 1985) les demandes de renouvellement de permis de recherche désignés au tableau ci-après sont rejetées et ces permis sont annulés conformément aux dispositions de l'article 98 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier :

TITULAIRE	N° DU PERMIS
M. Mohamed Aït Hmam.	24.518
M. El Houssein Ouhamou.	25.691

* * *

Par décision du directeur des mines n° 669-86 du 4 hija 1405 (21 août 1985) les demandes de renouvellement des permis de recherche désignés au tableau ci-après sont rejetées et ces permis sont annulés conformément aux dispositions des articles 37 et 38 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier :

TITULAIRE	N° DU PERMIS
Bureau de recherches et de participations minières.	23.409
id.	23.412
id.	23.413
id.	23.416
id.	23.417
id.	23.903
id.	25.753
id.	25.772

* * *

Par décision du directeur des mines n° 657-86 du 24 hija 1405 (10 septembre 1985) la demande de renouvellement du permis de recherche n° 23.184 appartenant à M. Larbi Lamrani est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions de l'article 98 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 661-86 du 2 moharrem 1406 (18 septembre 1985) la demande de renouvellement du permis de recherche n° 27.145 appartenant à M. Iddir Ouriz est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions des articles 37 et 38 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Par décision du directeur des mines n° 651-86 du 20 safar 1406 (4 novembre 1985) la demande de renouvellement des permis de recherches n°s 25.548, 25.549 et 25.550 appartenant à M. Lahcen Aït Malek est rejetée et ces permis sont annulés conformément aux dispositions de l'article 98 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 667-86 du 20 safar 1406 (4 novembre 1985) la demande de renouvellement du permis de recherche n° 26.861 appartenant à M. Mohamed Tourari est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions des articles 37 et 38 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 671-86 du 3 rebia II 1406 (16 décembre 1985) la demande de renouvellement du permis de recherche n° 26.025 appartenant à M. Mohamed Outamant est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions des articles 37 et 38 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 660-86 du 6 joumada I 1406 (17 janvier 1986) la demande de renouvellement du permis de recherche n° 24.371 appartenant à la Société SOMMEEC est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions de l'article 98 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 665-86 du 6 joumada I 1406 (17 janvier 1986) les demandes de renouvellement des permis de recherche désignés au tableau ci-après sont rejetées et ces permis sont annulés conformément aux dispositions des articles 37 et 38 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier :

TITULAIRE	N° DU PERMIS
M. Abdelaziz Mahfoud.	25.630
id.	26.613
M. Abdellah Gzagher.	26.981
M. Ahmed Amezzane.	27.299

* * *

Par décision du directeur des mines n° 668-86 du 16 joumada II 1406 (26 février 1986) la demande de renouvellement du permis de recherche n° 27.074 appartenant à M. Lahcen El Hafidi est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions des articles 37 et 38 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 652-86 du 28 joumada II 1406 (10 mars 1986) la demande de renouvellement du permis de recherche n° 26.182 appartenant à la Société minière d'Amadah et Jardi est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions de l'article 98 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 653-86 du 28 joumada II 1406 (10 mars 1986) la demande de renouvellement du permis de recherche n° 25.617 appartenant à M. Abdelaziz Mahfoud est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions des articles 37 et 38 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

Annulations des permis de recherche

Par décision du directeur des mines n° 655-86 du 24 hija 1405 (10 septembre 1985) les permis de recherche n°s 28.127 et 28.137 appartenant à M. M'Barek Gourichy sont annulés conformément aux dispositions de l'article 37 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 654-86 du 2 moharrem 1406 (18 septembre 1985) les permis de recherche n°s 27.636 et 27.637 appartenant à la Société anonyme chérifienne d'études minières sont annulés conformément aux dispositions de l'article 41 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 658-86 du 14 rebia I 1406 (27 novembre 1985) le permis de recherche n° 27.701 appartenant à M. Ahmed Ferhane est annulé conformément aux dispositions de l'article 41 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 672-86 du 6 joumada I 1406 (17 janvier 1986) le permis de recherche n° 28.677 appartenant à M. M'Hamed Benkirane est annulé conformément aux dispositions de l'article 41 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

Rejet des demandes de renouvellement des permis d'exploitations et annulation de ces permis

Par décision du directeur des mines n° 663-86 du 4 hija 1405 (21 août 1985) les demandes de renouvellement de permis d'exploitations désignés au tableau ci-après sont rejetées et ces permis sont annulés conformément aux dispositions des articles 56 et 57 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

TITULAIRE	N° DU PERMIS
Bureau de recherches et de participations minières.	1.693
id.	1.695
id.	1.807

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Rejets des demandes de transformation en permis d'exploitation des permis de recherche et annulation de ces permis.

Par décision du directeur des mines n° 666-86 du 4 hija 1405 (21 août 1985) les demandes de transformation en permis d'exploitation des permis de recherche désignés au tableau ci-après sont rejetées et ces permis sont annulés conformément aux dispositions des articles 50 et 52 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier :

TITULAIRE	N° DU PERMIS
Bureau de recherches et de participations minières.	23.268
id.	23.269
id.	23.505
id.	23.508
id.	23.509
id.	23.550
id.	24.264
id.	24.365
id.	24.366
id.	21.736

* * *

Par décision du directeur des mines n° 656-86 du 20 safar 1406 (4 novembre 1985) la demande de transformation en permis d'exploitation du permis de recherche n° 21.747 appartenant à la Société des mines de Tacheddirt est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions des articles 50 et 52 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 670-86 du 3 rebia II 1406 (16 décembre 1985) la demande de transformation en permis d'exploitation du permis de recherche n° 24.520 appartenant à la Société minière Guelmous est rejetée et ce permis est annulé conformément aux dispositions des articles 50 et 52 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier.

* * *

Par décision du directeur des mines n° 662-86 du 6 joumada I 1406 (17 janvier 1986) les demandes de transformation en permis d'exploitation des permis de recherche désignés au tableau ci-après sont rejetées et ces permis sont annulés conformément aux dispositions des articles 50 et 52 du dahir du 9 rejeb 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier :

TITULAIRE	N° DU PERMIS
M. Moulay Abdeslam El Mansouri.	23.204
M. Moulay Ismaïl El Mansouri.	23.934

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

AVIS ET COMMUNICATIONS

TABLEAU DES EXPERTS AGREES

près la cour d'appel de Rabat, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Rabat	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Rabat.	MM. Yanboue Bennani Mohamed	(Affaires financières et commerciales), 4 *bis*, rue Laghouiba, boulevard Mohammed-V, Rabat.
id.	Senhaji Mohamed Nourdine	Résidence Ibn Kheldoun, immeuble 10, appartement 7, boulevard des Nations Unies, Agdal, Rabat.
	Affaires immobilières.	
Rabat.	MM. Belghiti Rachid	6, rue Oukaïmeden, Agdal, Rabat, T. 722-73.
id.	Raouf Larbi	Boulevard Echamal, station Total, Souk-el-Arbaâ-du-Gharb.
id.	Bezzaz Abdelghani	Boulevard El Massira El Khadra, villa Saâda, maison El Amraoui, Bettana, Salé.
id.	El Azouzi Mohamed	24, avenue de Fès, Salé.
id.	Sefiani Mohamed	52, rue El-Cadi-Ayad, Rabat.
id.	Aït Maâtallah Mokhtar	Cité Avicenne, immeuble 11, n° 1, Agdal, Rabat.
id.	Lâabdi Mahjoub	4, boulevard Hassan II, Rabat, T. 600-15.
id.	Zebdi Seddik	19 *bis*, rue Ahmed-ben-Abdenbi, Souissi, Rabat.
id.	Aouad Taïbi	Angle rues Madagascar et Siam, 1er étage, n° 7, Rabat, T. 240-35.
id.	Srairi Larbi	88, rue Abdelmoumen, Rabat.
id.	Rachidi Mohamed	Rue de l'Inde, n° 2, Kebibat, Rabat, T. 359-56.
id.	Hassanaïn Driss	Boulevard Hassan-II, immeuble B, appartement 6, Hay El-Manar, Rabat, T. 337-15.
id.	Ouardmichi Hamid	259, boulevard Mohammed-V, Rabat.
id.	Mahfoudi Allal	Immeuble 199, boulevard Sidi-Mohamed-Ben-Abdellah, Akkari, Rabat.
id.	Khattabi Boutahar	19, boulevard Moulay-Ali-Cherif, Rabat.
id.	Aarkoub Moha	28, rue Ibn-Sina, Khemissèt.
id.	Hafsi Mohamed	957, rue Jbel-Rif, groupe 4, Hay Salam, Salé.
id.	Benjelloun Dakhama Mohamed	3, rue Bir-Anzarane, Témara, T. 412-42.
id.	Bennis Mohamed	279, boulevard Mohammed-V, appartement n° 31, Rabat.
id.	Daoudi Mohamed	2 *bis*, rue Farrane Khachane, boulevard Mohammed-V, Rabat.
id.	Regragui Abdelhamid	Boulevard Zerhoun, rue Aït Souab, Souissi, Rabat.
id.	El Alami Abdelkbir	Rue El Kornat, Blad El Marrakchi, n° 27, Tabriquet, Salé.
id.	Qafsaoui Hmida	Boulevard Bir Anzarane, n° 219, Tiflet.
id.	Doss Bennani Atif	21, rue Jamil Sidqui Zeharui, Kenitra.
id.	Maârouf Mohamed	Angle rues Madagascar et Siam, 1er étage, n° 7, Rabat, T. 240-35.
id.	Fassi Fihri Boubker	246, lotissement des Ambassadeurs, route de Zeir, Rabat.
	Affaires maritimes.	
Rabat.	MM. Lahrèch Younès	47, avenue Hassan-II, Rabat, T. 244-51.
id.	Kanouni Driss	28, avenue Moulay-Hassan, Rabat, T. 239-87.
id.	El Mir Abdelkader	6, boulevard Ahmed-Chaouki, Kenitra.
id.	Harbili Abdelkbir	8, rue Sidi-Abdellah-Ben-Hassoun, Salé.
	Agriculture et agronomie.	
Rabat.	MM. Charkaoui Mohamed	Boulevard de la Résistance, n° 10, Rabat.
id.	Hajjaj Abdelkrim	7, rue Abdelaziz-Fechtali, Rabat.
	Architecture, travaux publics et bâtiments.	
	A. — *Architecture.*	
Rabat.	MM. Menjili Abdeslam	58, rue Tansift, Rabat, T. 719-80.
id.	Lebady Mohamed	8, rue Senaâ, Rabat.
id.	El Ouaâmari Ahmed	Boulevard Fal-Ould-Oumeir, appartement 113, n° 8, Agdal, Rabat.
id.	Bicarbas Azmi Driss	38, rue Youssef Ben Tachefine, Rabat, T. 632-41.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Rabat	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	B. — *Génie civil.*	
Rabat.	MM. Lahrichi Abdelali	Boulevard El-Alaouiyine, n° 14, appartement n° 2, Rabat, T. 329-87.
id.	Sidki Mchamed	Hay Ibn-Sina, immeuble 27, n° 2, Agdal, Rabat.
id.	Meknassi Zine El Abidine	Rue Mioua, immeuble Karrakchou, boulevard Mohammed-V, Rabat.
	C. — *Génie sanitaire.*	
Rabat.	MM. Regragui Sidi Mohamed	25, cité C.I.L., Aviation, Rabat, T. 507-01.
id.	Lahrichi Abdelali	Boulevard El-Alaouiyine, n° 14, appartement n° 2, Rabat, T. 329-87.
	D. — *Travaux publics et bâtiments.*	
Rabat.	MM. Kaboul Ahmed	15 *bis*, rue de Nimes, Rabat, T. 344-01.
id.	Averame Jean	122, rue Moulay-Abdellah, Kenitra, T. 38-79.
id.	Belghiti Driss	49, rue du 16-Novembre, Rabat, T. 722-73.
id.	Rajabi Omar	(Bâtiment), 429, boulevard Hassan-II, Rabat, T. 311-96.
id.	Sidki Mohamed	(Bâtiment), Hay Ibn-Sina, immeuble 27, n° 2, Agdal, Rabat.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Rabat.	MM. Laâz Moulay Driss	L'état-major général des F.A.R., Rabat.
id.	Louija Mohamed	7 *bis*, rue de Tanger, Rabat, T. 634-19.
id.	Larguet Belaïd	5, rue Anouel, Kenitra, T. 37-76.
id.	Simone Amar	6, avenue Moulay-Youssef, Rabat, T. 323-08.
id.	Leoub Abdellah	64, rue Oqba, Agdal, Rabat, T. 745-58.
id.	El Aribi Brahim	1, rue El-Yamama, Rabat, T. 302-27.
id.	Bouzaïdi Mohamed	28, boulevard Moulay-Ismaïl, immeuble Henri-Popp, n° 523, Rabat, T. 330-51.
id.	Meliji Bouchaïb	204, avenue Mohammed-V, Kenitra.
id.	Chergui Ali	10, boulevard des F.A.R., Salé.
id.	Chokri El Mekki	45, rue Salah-Eddine, Kenitra.
id.	Ziami Mohamed	71, Logements militaires, 1re base, Salé.
id.	Sbihi Benaïssa	140, rue du Tah, Bettana, Salé.
id.	Moutawakil Hadj Ahmed	Rue Chaouia, n° 20, Hay Tayaret, Rabat.
id.	Touil Larbi	Bloc G5, n° 400, Amal 1, Yacoub-El-Mansour, Rabat.
id.	Salah El Kheir Mohamed	Saniat Hassar, n° 5, Salé.
id.	Bounejra Mohamed	16, rue d'Ouarzazate, Rabat, T. 618-48.
	B. — *Carrosserie.*	
Rabat.	MM. Laâz Moulay Driss	L'état-major général des F.A.R., Rabat.
id.	Laouija Mohamed	7 *bis*, rue de Tanger, Rabat, T. 634-19.
id.	El Aribi Brahim	1, rue El-Yamama, Rabat, T. 302-27.
id.	Bouzaïdi Mohamed	28, boulevard Moulay-Ismaïl, immeuble Henri-Popp, n° 523, Rabat, T. 330-51.
id.	Imani Abderrahmane	Hay Essaâda, lotissement C.G.I., n° 38, Aviation, Rabat.
id.	Chokri El Mekki	45, rue Salah-Eddine, Kenitra.
id.	Sbihi Benaïssa	140, rue du Tah, Bettana, Salé.
id.	Touil Larbi	Bloc G5, n° 400, Amal 1, Yacoub-El-Mansour, Rabat.
id.	Chergui Ali	10, boulevard de l'Armée-Royale, Salé.
id.	Moutawakil Hadj Ahmed	Rue Chaouia, n° 20, Hay Tayaret, Rabat.
id.	Chatibi El Kebir	131, boulevard de la Résistance, Rabat.
id.	Chems Larbi	37, boulevard El-Mokhtar-Gazolit, l'Océan, Rabat.
id.	Haider Brahim	Régie de Tabacs, boulevard Moulay-Youssef, Kenitra.
	Beaux-arts (décoration, ameublement, antiquité, œuvre d'art).	
Rabat.	M. Bennani Karim	4, rue Zahla, Rabat, T. 252-70.
	Comptabilité.	
Rabat.	MM. Debbi Mohamed	3, passage Ouled-Bouziri, Rabat.
id.	Daoud Abdelhak	11, rue El-Brouj, Rabat.
id.	Khordale Ahmed	29, boulevard El-Alaouiyine, n° 1, Rabat.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Rabat	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Comptabilité (suite)	
Rabat.	MM. El Jadidi Rachid	6, rue El Jabli, avenue Allal-ben-Abdellah, Rabat.
id.	Callois Maurice	9 et 11, rue Oued-Sebou, Kenitra, T. 35-11.
id.	Mme Messoak Nadia	179, avenue John-Kennedy, Rabat, T. 518-73.
id.	MM. Tounsi Mohamed Rachid	6, rue Kabès, Rabat, T. 239-00.
id.	Zinoune Ahmed	Rue Oujda, immeuble 4 *bis*, appartement 12, Rabat.
id.	Senhaji Abdelhamid	15, boulevard Hassan-II, Rabat, T. 250-64.
id.	Ben Moussa Azzeddine	14, rue Abou-Faris-Al-Marini, Rabat, T. 349-80.
id.	Anas Tihami El Ouazzani	55, avenue Sidi-Fatah, Rabat.
id.	Rabhi Mostafa	Rue El-Madina, immeuble 9, n° 9, Rabat.
id.	Rhandouri Bouchaïb	Rue Oued-Ziz, n° 74, Agdal, Rabat.
id.	Alami Aroussi Omar	10, boulevard El-Alaouiyine, appartement 12, cité Hassan, Rabat.
id.	Bouazzaoui Saïd	Villa n° 31, lotissement « Essaâda », Aviation, Rabat.
id.	Abassi Hmida	3, rue Ksar-Essouk, n° 8, Rabat.
id.	Ben Setti Moha	32, rue El-Morabitine, Rabat.
id.	El Omari Abdelhamid	1, rue Istamboul, Océan, Rabat.
id.	Tahraoui Ahmed	2, Rue El-Marj, Appartement 7, Rabat.
id.	Benghelem Mohamed	24, rue Setta, cité Aviation, Rabat.
id.	Cherkaoui Deqaqui Sidi Mohamed	14, Rue de New-York, Rabat.
id.	Alaoui Abdellaoui Ali	7 *bis*, rue de Tadla, Rabat.
id.	Stoti Miloud	Rue Henri-Denan, n° 7, Rabat.
id.	Brahimi Abdeslam	30, rue Abou-Farès-El-Merini, Rabat, T. 349-80.
id.	Benmoussa Abdelaziz	Hay El Manar, immeuble F, appartement n° 20, 6e étage, Rabat.
id.	Benabdellah Toufik	1, rue de Damas, appartement n° 14, Rabat, T. 696-33.
id.	El Hassouni Mohamed	47 *bis*, boulevard Allal-Ben-Abdellah, 2e étage, Rabat.
id.	Assemlali Housseine	211, boulevard Hassan II, appartement n° 79, 4e étage, Rabat.
id.	Hsini Mohamed Saâd	5, rue Jebel-Tezgui, Agdal, Rabat.
id.	Imani Saâd	8, boulevard Omar-Ben-El-Khattab, Agdal, Rabat.
id.	Iraqui Abdelmajid	15, rue El-Mouahidine, Rabat.
id.	Ben Abdallah Abderrahim	3, rue Abi-Ali-El-Youssi, les Orangers, Rabat, T. 300-10.
id.	Sayed Abdelkrim	79, rue 44, Kenitra.
id.	Ben M'Barek Omar	Immeuble 14, n° 16, boulevard Moulay Smail, Rabat.
id.	Si Benali Miloudi	40, rue Ibn Abi Zorâ, Kenitra.
	Vérification d'écriture.	
Rabat.	MM. Zriouhi Houcine	11, rue Benzerte, immeuble n° 2, Rabat, T. 602-77.
id.	Seghir Abdelmoumen	103, rue M'Rirt, Tabriket, Salé, secteur A.
id.	Abid Brahim	319, avenue Hassan-II, Rabat.
id.	Majbar Mohamed	319, avenue Hassan-II, Rabat.
id.	Fatmi Britel	8, rue Ibn-Zidane, Rabat.
	Equipement technique hôtelier.	
Rabat.	M. Bouitane M'Barek	22 *bis*, rue de Savoie, Agdal, Rabat.
	Géométrie et topographie.	
Rabat.	MM. Hassan El Kettani	28, rue Moulay-Rachid, Rabat, T. 254-18.
id.	El Aoufir Mohamed	55, rue Jaâfar-Seddik, Rabat, T. 702-75.
id.	Moussa Mohamed	9, rue El-Madina, Rabat, T. 260-25 et 513-87.
id.	Hakam Abdelmjid	2, rue Sidi-Larbi-Ben-Sayeh, Souissi, Rabat, T. 531-52.
id.	Belbachir Abdellatif	Rue El-Cadi Belagnaoui, lotissement « Amel », Souissi, Rabat, T. 233-51.
id.	Riouch Lahcen	12, rue d'Ifrane, Rabat, T. 651-60.
id.	Benabdellah Abdelmalek	1, rue de Damas, appartement n° 14, T. 696-33.
id.	Amouri Benachir	Boulevard Moulay-Ismaïl, appartement n° 20, n° 17, Hassane, Rabat.
	Métreurs - vérificateurs.	
Rabat.	MM. Azenkot Albert	38, boulevard El-Alaouiyine, Rabat, T. 268-37.
id.	Filali M'Hamed	94, boulevard Allal-Ben-Abdellah, Rabat, T. 251-47.
id.	Maârouf Mohamed	Angle rues Madagascar et Siam, 1er étage, n° 7, Rabat, T. 240-35.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Rabat	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
	Mécanique générale.	
Rabat.	MM. Bouabid Mohamed	7, rue Gabriel, Rabat, T. 338-59 et 529-13.
id.	Kanouni Driss	28, avenue Moulay-Hassan, Rabat, T. 239-87.
id.	Belal Moulay Driss	10, rue Assad-Ibn-Lfourat, Agdal, Rabat.
id.	Souag Mohamed	15, rue Allal-Rehmani, Kenitra.
id.	Balafrej Mohamed	Villa n° 4, boulevard El-Fadila, Rabat.
	Métallurgie.	
Rabat.	M. Kadiri Abderrafiâ	7, rue Ibn-Ghazi, Rabat, T. 252-81 et 258-10.
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine et chirurgie.*	
Rabat.	MM. Gueniche Ahmed	4, rue du Caire, Rabat.
id.	Nejmi Slimane	Hôpital militaire d'instruction Mohammed-V, Rabat.
id.	Bentami Hamida	(Médecine générale), 110, rue Moulay Abdellah, Kenitra.
id.	Benarfa Abderrahman	(Médecine générale), 265, boulevard Mohammed-V, Rabat, T. 344-14.
id.	Bendelac Joseph	(Médecine générale), 19, zankat Eddar-El-Beïda, Rabat, T. 260-76.
id.	Mouline Abdellah	(Médecine générale), rue 4, n° 18, Sidi-Kacem.
id.	Kojc Godier Guillaume	(Médecine générale), 200, avenue Sidi-Mohamed-ben-Abdellah, Akkari, Rabat, T. 228-12.
id.	Jouhari Ouaraïni Abdellatif	(Chirurgie générale), 1, rue Moulouya, Agdal, Rabat.
id.	Bennani Mekki	(Réadaptation), 268, boulevard Hassan-II, Rabat, T. 215-11.
id.	Lafont André	(Ophtalmologie), 2, avenue Pasteur, Rabat, T. 221-06.
id.	Sefrioui Abderrahim	(Chirurgie), boulevard Aboulhoda, rue Hassane, n° 20, Rabat.
id.	Mme Messaodi Anissa	(Médecine générale), 21, immeuble des enseignants, appartement n° 1, Hay-Salam, Salé.
id.	Bouziri Ahmed	(Maladies mentales et maladies des nerfs), 25 bis, boulevard Patrice-Lumumba, appartement n° 3, Rabat, T. 220-45.
id.	MM. Essaegh Abdelmoughit	(Médecine générale, obstétrique et médecine du travail), 14, avenue Allal-Ben-Abdellah, Rabat.
id.	Madani Seffar	(Médecine générale), cité Bettana, n° 8, Salé.
id.	Mme Merioua Kenza	(Médecine générale), 59, avenue Ahmed-ben-Aboud, Salé, T. 805-04.
id.	MM. El Omari Abderrahman	(Médecine générale et pédiatrie), villa n° 45, Bettana, Salé.
id.	Bezad Abdelkrim	(Médecine générale et pédiatrie), 46, boulevard El-Maghreb-el-Arabi, Rabat, T. 384-84.
id.	Mme Sayah Tal-Er-Rayad	(Médecine générale), rue n° 15, lotissement Rostal, Tabriket, Salé.
id.	MM. Bennis Mohamed	(L'appareil digestif), 9, boulevard Allal-Ben-Abdellah, Rabat.
id.	Bentouila Abderrahim	(Médecine générale), 29, boulevard Mohammed-V, Khemissèt.
id.	Nejjar Abderrahman	(Médecine générale), avenue 2-Mars, Sidi Torqui, Salé.
id.	Regragui Khalil	(Médecine générale), 6, rue Omar-Slaoui, Kebibet, Rabat.
id.	Mme Fassi Fihri Majida	(Rhumatologie-Pathologie), 17, rue de Safi, Rabat, T. 605-98.
id.	MM. Cherkaoui El Malki Abderraouf	(Médecine générale), 281, boulevard Homane-El-Fatouaki, Takaddoum, Rabat.
id.	El Yousfi Driss	(Médecine générale), 76, boulevard Chakib-Arsalane, Khemissèt, T. 21-87.
id.	Bensouda Azelareb	(Ophtalmologue), 52, rue Patrice-Lemomba, T. 630-60.
id.	El Azrak Mohamed Zaki	(Médecine générale), rue 34, n° 23, place Bir-Anzarane, Kenitra.
id.	Benyoussef Driss	(Médecine générale), 8, avenue de l'Istiqlal, Sidi-Slimane, T. 27-08.
id.	Omar El Mokhtar Soussi	(Pédiatrie), 22, boulevard Moulay-Youssef, T. 218-33.
id.	Mmes Zaki Khadija	(Médecine générale), 4, boulevard Kébibat, Rabat.
id.	Lantri Chafika	(Médecine générale), 206, boulevard Sidi-Mohamed-Ben-Abdellah, Yacoub-El-Mansour, Rabat.
id.	MM. Lahlou Amine Abdelkamel	(Médecine générale), 48, rue Ben-Smim, Tiflèt.
id.	Quermane Mohamed	(Médecine générale), 12, lotissement Fabi, Tabriquet, Salé.
id.	Mmes Alaoui Fdili Zakia	(Médecine générale), 4, rue Tamaslouht, appartement n° 4, Rabat.
id.	Soufiani Khadija	(Médecine générale et pédiatrie), 18, rue Rais-Sebbata, Kebibat, Rabat.
id.	MM. Bouhlal Chakib	(Médecine générale), 10, rue Hosseïn-1er, Rabat.
id.	Fassi Fihri Mokhtar	(Médecine générale), 102, boulevard Mohammed-V, Kenitra, T. 40-50.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Rabat	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	A. — *Médecine et chirurgie* (suite).	
Rabat.	MM. Bouhlal Fayçal	(Médecine générale), 21, boulevard Allal-Ben-Abdellah, Rabat, T. 231-07.
id.	Idrissi Ahmed	(Médecine générale), 112, boulevard Mohamed-Diouri, Kenitra. T. 41-17.
id.	Benmakhlouf Ahmed	(Médecine générale), 322, boulevard Mohammed-V, Kenitra, T. 49-69.
id.	Nejjar Sedik	(Médecine générale), boulevard Bir-Anzarane, Sidi-Kacem.
id.	Kotbi Bouchta	(Médecine générale), rue Abdelouahab-El-Ouerak, Souk-El-Arba-du-Gharb, T. 22-06.
id.	Bouayad Fouad	(Oto-Rhino Laryngologie), 43, rue Abou-Faris-El-Marini, Rabat, T. 277-57.
id.	Belamine Abdelfattah	(Médecine générale), rue Bastide, Mechraâ-Bel-Ksiri, T. 61-85.
id.	Mme Slimani Tlemçani Khadija	(Médecine générale), 3, route Moulay-Bousselham, Souk-El-Arba-du-Gharb, T. 25-63.
id.	MM. Ibnatya Andaloussi Jawad	(Médecine générale et maladies du cœur), 10, rue Annaba, Rabat.
id.	Berdai Mohamed	(Médecine générale), boulevard Hassan-II, immeuble 15, Kenitra.
id.	Jirari Abdellatif	(Médecine générale), 22, avenue Moulay-Youssef, Rabat, T. 323-51.
id.	Fariat Abdelouahed	(Médecine générale), place El-Massira, Mâaziz.
id.	Mme Benjelloun Maria	(Médecine générale Oto-Rino Laryngologie), 12 avenue Amir Moulay Abdellah, Rabat, T. 263-96.
id.	MM. Drhimeur Noureddine	(Médecine générale), 81, boulevard Abdelkrim Khattabi, Océan, Rabat.
id.	Alaoui Kamal	(Médecine générale), 153, boulevard El Kifah, Yacoub El Mansour, Rabat.
id.	Jaridi Ahmed	(Médecine générale), angle avenue Mohammed-V et rue Salah Eddine, Kenitra.
id.	Abakka Taibi	(Médecine générale), hay Ibn Sina, immeuble 20, appartement 4, Agdal, Rabat.
id.	Fenniche Abderrahmane	(Médecine générale), 23, rue Ibn Baja, Rabat, T. 311-37.
id.	Nadir Driss	(Médecine générale), place Mohamed Zerktouni, Sidi-Kacem.
id.	Chraibi Abdellah	(Médecine générale), 13, boulevard El Kadissia, hay El Adir, Ouezzane.
id.	El Alloussi Abdelaziz	(Médecine générale), 21, boulevard Mohammed-V, Souk Larbaâ.
id.	Mme Berrahma Telemsani Khadija	(Médecine générale), lotissement Meddoun, Bir Kacem, Souissi, Rabat, T. 511-52.
	B. — *Chirurgie dentaire.*	
Rabat.	MM. Aleksandrowicz Edouard	3, rue Louis-Gentil, Rabat, T. 254-25.
	C. — *Psychothérapie.*	
Rabat.	M. Abdelali Chebani	(Neuro-psychiatre) hôpital militaire Mohammed V, Rabat, T. 334-14.
	D. — *Analyses médicales*	
Rabat.	M. Alaoui Abderrahman	Rue Oulad Jerar, Souissi, Rabat.
	Expertise d'armes.	
Rabat.	MM. Abid Brahim	319, avenue Hassan-II, Rabat.
id.	Majbar Mohamed	319, avenue Hassan-II, Rabat.
	Révélation de numéros.	
Rabat.	MM. Abid Brahim	319, avenue Hassan II, Rabat.
id.	Majbar Mohamed	319, avenue Hassan II, Rabat.
	Monnaie, papier, chèques, bons de trésor.	
Rabat.	M. Seghir Abdelmoumen	103, rue M'Rirt, Tabriquèt, Salé, secteur A.
	Construction métallique.	
Rabat.	M. Belaouchi Mustapha	Rue Antara, n° 15, Kenitra, T. 50-43.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Rabat	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
	Géologie appliquée.	
Rabat.	M. El Yamine Nasser	Immeuble M., hay El-Wafa, n° 2, cité Administrative, Rabat, T. 534-82.
	Mines.	
Rabat.	M. Benbarek Mustapha	47, rue Loukaimden, Agdal, Rabat.
	Chimie.	
Rabat.	M. Mouline Zine El Abidine	21, derb Karrakechou, avenue Allal-ben-Abdellah, Rabat.
	Droit d'auteur.	
Rabat.	M. Cherkaoui Abdessaid	Villa Chems Doha, Bir Rami, B.P. 32, Kenitra.
	Hôtellerie et tourisme	
Rabat.	M. Rajabi Omar	429, boulevard Hassan II, Rabat, T. 311-96.
	Produits pétroliers.	
Rabat.	M. Achour Abdellah	5, rue Mekki-Berbich, Souissi, Rabat.
	Gestion administrative, économique et financière des entreprises.	
Rabat.	M. Khalès Abdelhamid	Hôtel des Oudayas, rue de Tobrok, Rabat, T. 261-13.
	Hidro-carbonique et électricité	
Rabat.	M. Daoudi Mehdi	Société chérifienne du Pétrole, Sidi-Kacem.
	Bijouterie et pierres précieuses.	
Rabat.	M. Aalaoui Mohamed	145, boulevard Sidi Fatah, Rabat.

***

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Rabat, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Rabat	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français.	
Rabat.	MM. Belkeziz M'Hamed	9, rue de Roussillon, Rabat, T. 222-30.
id.	Benabdellah Mohamed	44, rue Ouled-Hriz, cité Administrative, Rabat, T. 202-57.
id.	Cherkaoui Mohamed	Villa n° 29, rue 8, Aviation, Rabat, T. 308-50.
id.	Fatmi Britel	8, rue Ibn-Zidane, Rabat, T. 215-27.
id.	Kerdoudi Kolali Allal	10, rue Prince-Moulay-Abdellah, Rabat, T. 331-74.
id.	Zniber Larbi	14 *bis*, boulevard de la Résistance, immeuble « Renault », 1er étage, Salé, T. 828-18.
id.	Habib El Ghaoui	12, place El-Alaouiyine, Rabat, T. 254-48.
id.	El Houtaïmi Mohamed	Derb Bouhmouch, n° 18, Bab-Chaâfa, Salé.
id.	Ettarfaoui Mohamed Sidna	Rue 36, groupe 55, n° 5, hay Youssoufia, Rabat.
id.	Jaïdi M'Hamed	12, avenue Moulay-Hassan, Rabat, T. 740-82.
id.	Rokhami Berrada Abdelkader	1, rue Jamil-Sidki-Zehaoui, Kenitra.
id.	El Mkinsi Abdelhaq	47, place de l'Unité Africaine, Rabat.

***

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Casablanca, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Casablanca.	MM. Alami Omar	101, rue Farhat-Hachad, Casablanca, T. 27-71-77.
id.	Cousin Pierre	(Peintures), 58, rue Charles-Lebrun, Casablanca, T. 25-46-99,
id.	Farès Abdelkader	(Gestion administrative et financière) 11, rue du Caporal-Beaux, Casablanca, T. 616-59 et 688-57.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales (suite).	
Casablanca.	MM. Kettani Abdelhay	24, rue Nolly, Casablanca, T. 723-70.
id.	Laâchfoubi Bouazza	96, angle rue d'Agadir, Casablanca, T. 643-47 et 611-99.
id.	Lahlou Mohamed ben Younès	167, rue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 27-71-52.
id.	Lahlou Omar	2, rue du Souss, Casablanca.
id.	Sefrioui Mohamed	20, rue Allal-Ben-Abdellah, Casablanca, T. 27-63-46.
id.	Slaoui Mohamed	6, impasse de la Risle, Polo, Casablanca.
id.	Torch Mustapha	283, rue Mustapha-El-Maâni, Casablanca, T. 26-50-58.
id.	Sayah Driss	77, rue d'Azilal, Casablanca, T. 30-43-28.
id.	Afilal Driss	15, rue Vandi, Casablanca.
id.	Skali Fouad	25, avenue Hassan-II, Casablanca, T. 22-23-75.
id.	Almachat Abdelaziz	30, rue Sidi-Beliot, Casablanca.
id.	Haddouchi Belkacem	169, boulevard de la Résistance, Casablanca, T. 26-42-96.
id.	Soaïdi Abderrahmane	27 *bis*, rue Bugeaud, Casablanca.
id.	Ibn Zakour Mohamed	84, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca T. 22-35-65.
id.	Dahami Mohamed	10, place Mohammed-V, Casablanca, T. 27-35-63.
id.	Mennouni Mohamed	196, rue Mustapha-El-Maâni, Casablanca.
id.	Chbihi Hassani Abdellah	129, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 27-04-28.
id.	Tazi Abdelaziz	25, rue de La Haye, Casablanca, T. 27-05-43.
id.	Maghouar Driss	Hay Djamaâ, bloc F., n° 21, Casablanca.
id.	Cherdi Abdelouahed	15, rue de Mabillon, Val-Fleury, Casablanca.
id.	Said Mohamed	32, lotissement du Jardin-Lermitage, Casablanca.
id.	Jamil Hassane	5, rue Hassan-Zaafrani, Casablanca.
id.	Hafi El Mekki	10, rue de Galilée, Casablanca, T. 27-04-65.
id.	Britel Faouzi	292, boulevard Zerktouni, T. 27-27-50.
id.	Alaoui Fadili Mustapha	37, rue Tabir, Casablanca.
id.	El Haloui Mohamed	15 *bis*, rue Jhon Schel Oasis, Casablanca.
	Affaires immobilières.	
Casablanca.	MM. Bendaoud Mohamed	56, avenue Mers-Sultane, Casablanca, T. 213-16.
id.	Benkirane M'Hamed	5, rue Jean-Bouin, Casablanca, T. 212-45.
id.	Mestari Thami	190, angle Hadj-Omar-Rifi et Omar-Idrissi, Casablanca, T. 30-51-63.
id.	Torch Mustapha	283, rue Mustapha-El-Maâni, Casablanca, T. 26-50-58.
id.	M'Barki Omar	266, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca.
id.	Saâd Changuiti	17, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca, T. 27-70-07.
id.	Benkirane Abdelhak	76, avenue du 11-Janvier, Casablanca.
id.	Kadiri Hadj Mohamed	120, boulevard de la Marche Verte, Casablanca.
id.	Berrada Abdelhay	Société « Boutaj », 11, rue Sous-Lieutenant-Morkol, Casablanca.
id.	Zaoui Meyer	99, avenue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 22-35-91.
id.	Hakim Omar	Rue du Port, Mohammedia, T. 38-55.
id.	Mouhssine Mustapha	Rue Chouveau, n° 24, Oasis, Casablanca, T. 27-22-01.
id.	Trombati Abdelmajid	123, boulevard Rahal-El-Meskini, Casablanca, T. 26-09-38.
id.	Chraïbi Larbi	101, rue Farhat-Hachad, Casablanca, T. 27-71-77.
id.	Belkouch Mohamed	Derb Bouchentouf, rue 26, n° 25, Casablanca.
id.	Abied Mustapha	8, rue Salonique, Casablanca.
id.	Lahlou Mohamed ben Younès	167, rue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 27-71-52.
id.	Chbani El Habib	62, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 22-11-73.
id.	Terjani Mustapha	4, rue Tourtania, Casablanca, T. 26-64-20.
id.	Latifi Abdelouahed	56, rue Abderrahman-Sehraoui, Casablanca, T. 26-87-43.
id.	Samir Lahren	1, avenue Lalla-Yacout, Casablanca.
id.	Chbihi Hassani Abdellah	129, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 27-04-28.
id.	Boutayeb Miloud	8, boulevard Zerktouni, Casablanca, T. 26-42-90.
id.	Laâbi Ahmed	Avenue 2-Mars, n° 23 *bis*, Casablanca.
id.	Ameskane Essaïd	8, route Chignic (place 16-Novembre), Casablanca.
id.	Berrada Driss	2, rue Bartino, avenue 2-Mars, Casablanca.
id.	Elakkari Abdellatif	3, rue Jean-Bouin, B.P. 730, Casablanca, T. 26-22-20.
id.	Mansouri Ahmed	18, rue Mansar, Palmeraie, Casablanca, T. 25-07-26.
id.	Tazi Abdelaziz	25, rue de La Haye, Casablanca, T. 27-05-43.
id.	Houry Abdelmajid	Boulevard Moulay-Hassan-1er, n° 77, Casablanca.
id.	Tourougui Driss	249, boulevard El Fida, Casablanca, T. 28-84-14.
id.	Laidi Bouchaïb	106, rue Macmahan, Casablanca.
id.	Zouak Mohamed	47, rue Nationale, Casablanca.
id.	Guersouak Hassan	Rue de Sidi-Beliot, n° 30, maison n° 115, Casablanca.
id.	Ouamiq Saleh	303, boulevard Mustapha-El-Maâni, Casablanca.
id.	El Baraka Abdelali	59, boulevard Hassan II, rez-de-chaussée, Casablanca, T. 26-77-99.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières (suite).	
Casablanca.	MM. Daho Idrissi Abdellah	12, boulevard Zerktouni, Casablanca.
id.	El Ferdaous Youssef	17, boulevard Pasteur, Casablanca.
id.	Warrak Ahmed El Maâroufi	Derb El Baladia, rue Moulay-Ismaïl, n° 25, Casablanca.
id.	Oulkhir Larbi	120, boulevard Hassan-II, Casablanca, T. 22-15-84.
id.	Chbihi Hassani Abdelhamid	30, rue Clemenceau, Casablanca, T. 27-06-84.
id.	Ibnou Ilmounjid Mohamed	Rue Lande, villa n° 17, Aïn-Diab, Casablanca.
id.	Jennane Hassan	Lotissement Hakam-III, rue 4, n° 102, Casablanca.
id.	El Aroui Mohamed	101, boulevard Moulay-Youssef, appartement 5, n° 5, Casablanca.
id.	Ilias Es-Seddik	95, route de Médiouna, Casablanca, T. 30-06-67.
id.	Karmouni ben Allal	Lotissement Bermon, rue 8, n° 140, cité des Crêtes, Casablanca.
id.	Saoudi Mohamed	85, boulevard de Paris, 1er étage, n° 2, Casablanca.
id.	Mounir Ahmed	Rue Moulay-Thami, hay Frara, derb Daoudi, Casablanca.
id.	Hajaji Ahmed	Riad El Ali, rue 12, n° 23, Casablanca.
id.	Zhar El Mokhtar	87, rue Ferhat-Hachad, 3e étage, Casablanca.
id.	El Kamel Bensalem	Rue Ibn-Benna-El-Addadi, boulevard Bourgogne n° 8, Casablanca.
id.	Benslemane Andaloussi	216, boulevard Brahim-Roudani, Casablanca.
id.	Mouhsein Abdelkader	Rue Lagironde, villa Farida, Polo, Casablanca.
id.	Lakhdar Abdelaziz	303, boulevard Zerktouni, Bourgogne, Casablanca.
id.	Rabah Mohamed	6, Hay El Farah, n° 33, Casablanca.
id.	Salhi Abderrahim	Boulevard Moulay-Youssef, rue Sakouar-Ouhanna, n° 5, Casablanca.
id.	Hanif Ahmed	187, boulevard Lalla-Yacout, 6e étage, Casablanca.
id.	Chani Ali	33, rue Gay-Lussac, 2e étage, n° 5, Casablanca, angle 11-Janvier, T. 26-28-36.
id.	Akaâboun Abdelmajid	23, rue de Maine, l'Hermitage, Casablanca.
id.	Badaoui Hajjaj	41, rue de Paris, Casablanca.
id.	Boudelal Bendaoud	283, boulevard O. Keriet El Jamaâ, Casablanca.
id.	Fahmi Bouazza	Hay El-Andalouss 4e, rue 18, n° 25, Casablanca.
id.	Hatim Mohamed	Hay Driss-El-Mesfioui, rue n° 1, n° 13-15, Casablanca.
id.	Chebihi Hassani M'Hamed	23, boulevard Lalla-Lyacout, Casablanca.
id.	Labsy Mohamed	47, rue El-Atlas, 2e étage, Maârif, Casablanca.
id.	El Filali Echchafiq Bensalem	Boulevard Abdellatif-ben-Kadour, n° 18, 2e étage, appartement 5, Casablanca.
id.	Mansouri Omar	88, rue Persi, Hay Reja, Casablanca.
id.	Benzakour Mohamed	3, rue Ibn-Khirane, Mers-Sultan, Casablanca.
id.	Harar Bouchaïb	12, rue des hirondelles, Hay Racine, Anfa, Casablanca.
id.	Salih Laârbi	15, rue d'Athènes, Casablanca.
id.	Amadel Saïd	Jamila 2, rue 1, n° 32, Kariat Jamaâ, Casablanca.
id.	Hajlaoui Mohamed	Derb Tolba, rue 2, n° 23, Casablanca.
id.	Jaddaoui Ali	128, boulevard Boubker El Ouahrani, Casablanca.
id.	Mouttaqui Abdelkader	15, rue Kabri, Mustapha-El-Maâni, Casablanca, T. 27-84-03.
id.	Zouiten Abdellah	6, rue Aït-Ishaq, n° 9, Bourgogne, Casablanca.
id.	Bennis Rachid	4, boulevard Mers-Sultan, Casablanca, T. 22-24-09.
id.	Azzou Abdellah	Rue du Gharb, immeuble Normandie, 1er étage, Mohammedia.
id.	Maâch Brahim	Hay Saâda, n° 1, 54 *bis*, Mohammedia.
	Affaires maritimes.	
Casablanca.	MM. Benjelloun Mohamed Farouk	10, boulevard de l'Armée-Royale, Casablanca, T. 27-09-95.
id.	Benjelloun Mahmoud	9, rue Daoud, boulevard Alexandre-1er, Casablanca, T. 540-19.
id.	Bellamine Abdelhay	54, rue Colbert, Casablanca, T. 27-69-27.
id.	Bousfiha Larbi	100, rue Beni-M'Guilde, Casablanca, T. 25-49-52.
id.	Boyer Léo-Charles	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine, Casablanca, T. 30-22-88.
id.	Claux Michel	37, rue Aït-Baâmrane, Casablanca, T. 443-16.
id.	Adnane Mohamed	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 24-43-30 et 24-55-30.
id.	Conan François	26, rue de Thiaucourt, Casablanca, T. 222-31.
id.	Gallin Georges	37, rue Aït-Baâmrane, Casablanca, T. 24-15-21.
id.	Kanouni Mohamed	19, place du 16-Novembre, Casablanca, T. 769-79 et 764-76.
id.	Ploix de Rotrou Gérard	3, rue Ibn-Yahya-el-Afrani, Casablanca, T. 25-06-20.
id.	Prudhomme Paul-Louis-Jean	105, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 547-99.
id.	Frata Idrissi Mohamed	57, avenue Jerrada, L'Oasis, Casablanca.
id.	Ayche Mohamed	8, rue Louis-Évadi, quartier Bourgogne, Casablanca.
id.	Karia Mohamed	9, rue Mussonier, Casablanca, T. 25-92-63.
id.	Maurice Attias	53, avenue Anfa, Casablanca, T. 27-42-91 et 26-73-03.
id.	El Meftahi Hadj Mohamed	187, rue Lalla-Yacout, Casablanca, T. 30-30-43.
id.	Afghani Abderrahmane	159, boulevard de l'Armée Royale, Casablanca, T. 30-93-88.
id.	Zaz Abderrafih	6, rue El Hajaj-Ben-Arta, Mers-Sultan, Casablanca, T. 26-21-35.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires maritimes (suite).	
Casablanca.	MM. Channaoui Ahmed	Rue Ibn-Oihboune, Casablanca, T. 25-23-40.
id.	Wahbi Mohamed	15, rue des Jirondins, Casablanca.
id.	Sbihi Abdelghafour	15, rue des Courlis, Casablanca, T. 22-04-11 et 26-09-01.
id.	Belkhattab Abdeslam	7, rue de la Mayenne, Maârif, Casablanca.
id.	Ramdani Mostapha	2, rue Foucault, 3e étage, n° 14, Casablanca.
id.	Mnouni Mohamed	31, rue Saint-Codence, Casablanca.
id.	Lazrak Mohamed Faïçal	15, CIL 12, lotissement Halabali, Casablanca.
id.	Berrada Mohamed Azzedine	17, rue Brissot, Maârif, Casablanca.
id.	El Alaoui Hassan	9, rue Ibn-Bina-Al-Abbadi, Bourgogne, Casablanca, T. 36-07-02.
id.	Ouezzani Touhami Abdelali	72 *bis*, boulevard Zerktouni, Casablanca, T. 26-33-43.
id.	Aouani Ahmed	6, rue de Sebta, Mohammedia.
id.	Sayeh Driss	77, rue d'Azilal, Casablanca, T. 30-43-28.
id.	Tazi Mohamed Tarik	264, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 216-00.
id.	Bouchikhi Abdellatif	Derb Firmo, rue 1, n° 84, Polo, Casablanca.
id.	Khounigère El Habib	Rue Tabari, n° 14, Casablanca.
id.	Douich Abdeslam	21, rue Hajeb, Casablanca.
id.	Chady Mohamed	30, boulevard de la Résistance, route n° 11, appartement n° 156, Casablanca.
id.	El Hor Abdelmajid	6, rue El-Mortadi, Mâarif, Casablanca, T. 25-72-76.
id.	Ahardane Khalid	18, rue Imam-Bousseiri, France-Ville, Casablanca.
id.	Bouassaba Ali	Quartier Hakam 2, rue 84, n° 51 (Cité d'Afrique), Casablanca.
id.	Iguer Salah	16, rue d'Amiot, Casablanca.
id.	Tajeddine Mostapha	21, rue de Nado, Bourgogne, Casablanca.
id.	Samit Mohamed	Hay Aspirence, 2, rue 8, n° 270, Cité Industrielle, Casablanca.
	Agriculture et agronomie.	
Casablanca.	MM. Bichra Seddik	157, boulevard Zerktouni, immeuble K, Casablanca, T. 25-17-79.
id.	Choukrallah Larbi	Passage Le-Caliptus, Aïn-es-Sebaâ, Casablanca, T. 35-08-07.
id.	Leconte Pierre	72, rue Mohamed-Diouri, Casablanca, T. 622-31 et 622-32.
id.	Harti Ahmed	Société coopérative agricole, Oasis, Casablanca, B.P. 8116.
id.	Bendaoud Hassan	38, avenue Moulay-Hassan-1er, Casablanca, T. 27-06-84.
id.	Raynaud Franc	8 *bis*, rue Rabelais, Casablanca, Aïn-es-Sebaâ, T. 26-89-83.
id.	Guessous Ahmed	32, rue Danton, Casablanca, T. 25-30-97.
id.	Mohamed M'Chich Alami	63, place Oued-El-Makhazine, Casablanca, T. 27-26-34.
id.	El Miloudi Mohamed	Immeuble 9, appartement n° 1, Anfa-II, Casablanca, T. 24-41-44.
id.	Ibn Majdoub Hassani Abdelali	10, rue Metz, appartement n° 10, 5e étage, Casablanca.
id.	Hmiddouch Mustapha	7, rue Mohamed-Diouri, n° 153, 2e étage, Casablanca.
id.	Bouanani Ahmed	Boulevard Bir Anzarane, Résidence Youssoufia, n° 135, Casablanca.
id.	Bennis Ahmed	47, rue du Prince Moulay Abdellah, Casablanca.
	Produits alimentaires.	
Casablanca.	M. Zaz Abdelilah	15, avenue Modibokita, Casablanca, T. 24-09-30.
	Appareils acoustiques.	
Casablanca.	M. Loufrani Georges	(Pharmacie principale), 59, avenue Mers-Sultane, Casablanca, T. 201-74 et 642-89.
	Architecture, travaux publics et bâtiments.	
	A. — *Architecture.*	
Casablanca.	MM. Charaï Abderrahim	8, rue Saint-Dié, Casablanca, T. 720-68 et 206-72.
id.	Bennis Abdelali	10, rue Commandant-Le-Runisette, Casablanca, T. 750-40.
id.	Lahrichi Chakib	2, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 27-65-93.
id.	Karim Mohamed	94, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 27-88-83.
id.	Skalli Saâd	18, rue Pégoud, Casablanca, T. 22-32-88.
id.	Khalil Abdellah	Boulevard Chefchaouni, n° 152, Aïn-es-Sebaâ, Casablanca, T. 22-16-39.
id.	Nabih Driss	53, avenue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 664-54.
id.	Ben Abdeljalil Abdelmoumen	174, boulevard Zerktouni, Casablanca.
id.	El Mandjra Saâïdi Hassan	30, rue Lafayette, Casablanca, T. 30-86-20.
id.	Lahrichi Omar	111, boulevard Mohammed-V, Casablanca.
id.	Hajouji Idrissi Mahi	Immeuble Bilna, angle boulevard de la Résistance, rue Capitaine-Puisseau, Casablanca, T. 30-98-05.
id.	Benzakour Saâd	9, rue de Bray, Casablanca, T. 27-95-73.
id.	Aboulfadl Ahmed	75, rue Verly-Hanis, place Oued-El-Makhazine, Casablanca.
id.	Ghaïti Mohamed	218, boulevard Zerktouni, Casablanca.
id.	Lahlou Mohamed	95 *bis*, rue Bir Anzarane, Casablanca, T. 30-13-65.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
	B. — *Travaux publics et bâtiments.*	
Casablanca.	MM. Galard Fernand	8, rue Paul-Parisi, Casablanca, T. 36-21-34.
id.	Zerouali Boukhal Abdelali	96, rue Marc-Mahon, Casablanca.
id.	Dumas Robert	37, rue Aït-Ba-Amrane, Casablanca, T. 20-40-67.
id.	Zaz Abderrafih	6, rue El-Hajaj-Ben-Arta, Mers-Sultan, Casablanca, 26-21-35.
id.	Nabih Driss	53, avenue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 664-54.
id.	Bouslikhane Omar	28, rue Fontaine Bleu-Ciel, Casablanca.
id.	Gaston Ancelin	9, rue de Saumur, CIL, Casablanca.
id.	Lahlou Abderrafih	30, rue Sidi-Beliout, appartement 102, Casablanca, T. 31-30-60.
id.	Fallaoui Mohamed	(Bâtiments) derb Lahjar, kariet El-Jamaâ, rue 7, n° 61, Casablanca.
id.	Aboulfadl Ahmed	75, rue Verly-Hanis, place Oued-El-Makhazine, Casablanca.
	C. — *Génie civil*	
Casablanca.	M. Choukaili Abdelmajid	2, rue Jean Jaurès, Casablanca.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Casablanca.	MM. Boyer Léo-Charles	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine, Casablanca, T. 30-22-88.
id.	Alaba Ahmed	104, rue de Charmes, Casablanca.
id.	Adnane Mohamed	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 24-55-30 et 24-43-30.
id.	Chakir El Hachmi	17, rue Recroi, Casablanca, T. 24-15-63.
id.	Chatraoui Omar	30, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 22-06-61.
id.	Conte Daniel	87, rue Ferhat-Hachad, Casablanca, T. 223-37.
id.	Ezzine Ahmed	59, boulevard d'Agadir, Casablanca, T. 27-88-67.
id.	Iraqui Taleb	30, rue Sidi-Belyout, Casablanca, T. 28-91-42.
id.	Khadiri Mohamed	5, place Bel-Air, Gauthier, Casablanca, T. 26-55-00.
id.	Ploix de Retrou Gérard	3, rue Ibn-Yahya-el-Afrani, Casablanca, T. 25-06-20.
id.	Tiyache Slimane	126, rue Omar-Rifi, Casablanca, T. 26-26-73.
id.	Adlane El Houcine	22, rue Waritintone, Casablanca.
id.	El Aouadi Driss	17, rue El-Baghdadi, Casablanca, T. 36-64-25.
id.	Sajid Ahmed	137, boulevard du 11-Janvier, Casablanca, T. 27-84-39.
id.	Bourzik M'Barek	Hay Mourad, bloc 24, immeuble 10, n° 1, rez-de-chaussée, Casablanca, T. 24-43-47.
id.	Fassi Fihri Abdelwahab	Villa « Sana », avenue des Forces-Armées-Royales, Mohammedia, T. 27-50.
id.	Mchater Mohamed	Quartier Farah, rue 48, n° 20, Casablanca.
id.	Outaleb Larbi	8, boulevard Zerktouni, Casablanca, T. 27-53-47.
id.	Adnane Rachid	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 455-30.
id.	Mohamed M'Chich Alami	63, place Oued-El-Makhazine, Casablanca, T. 27-26-34.
id.	Bibaoun Abd	1, rue Stokholm, Casablanca, T. 899-02.
id.	Ressouani Ahmed	Derb Pomme d'Or, n° 8, Polo, Casablanca, T. 24-69-31.
id.	El Ghayour Mohamed	Cité de la Police, Polo, villa n° 87, Casablanca, T. 30-51-91.
id.	Jamaoui Mohamed	78, boulevard Moulay-Driss-1er, Casablanca, T. 28-58-28.
id.	Jamali Ahmed	309, avenue 2-Mars, Casablanca, T. 28-18-95.
id.	Drissi Azedine	Résidence Zahra, route Oulad Ziane, angle boulevard Ibn-Tachfine, T. 30-07-06.
id.	Jabir Mohamed	158, avenue Mers-Sultan, Casablanca.
id.	Ouadghiri Idrissi Mohamed	64, rue Colbert, Casablanca, T. 27-37-57.
id.	Rafli Mustapha	187, boulevard Lalla-Yacout, Casablanca, T. 25-41-17.
id.	Bentaleb Abdelkrim	25, rue d'Aumale, Mers-Sultan, Casablanca, T. 26-87-86.
id.	Tadri Ahmed	167, boulevard Hassan-Seghir, Casablanca, T. 26-01-42.
id.	Moutawakkil Mjido	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine, Casablanca, T. 30-22-88.
id.	Mahrach Mohamed	24, rue Verdun, Belvédère, Casablanca.
id.	El Bekkali Mohamed	27, rue Grenoble, Casablanca, T. 24-84-64.
id.	Hermani Mohamed	Rue Washington, n° 12, Casablanca.
id.	Anys Mohamed	4, rue du Commandant - Cottenest, Casablanca, T. 24-55-30.
id.	Aboulkacem Driss	Derb Lakbir, rue 8, n° 12, Casablanca.
id.	El Ghazali Driss	442, avenue Panoramic, villa « Saied », Casablanca.
id.	Prosper Benchetrit	63, boulevard de Paris, Casablanca.
id.	Ghamer Bouazza	113, boulevard de Paris, Casablanca.
id.	Zaki Mohamed	132, boulevard Hassan-Seghir, Casablanca, T. 31-05-01.
id.	Sefiani El Krizi Abdelhamid	262, lotissement El Yasmine, Mohammedia, T. 32-63-26.
id.	Cherif El Idrissi Lahbib	Hay Salama, 3, bloc 9 A, n° 24, Casablanca, T. 28-39-10.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	A. — *Mécanique* (suite).	
Casablanca.	MM. Aboulaïnine Larbi	1, rue de Stokholm, Casablanca, T. 28-75-48.
id.	El Ajjani Abdelhai	126, boulevard Zerktouni, appartement n° 2, Casablanca.
id.	Trombati Abdelmajid	123, boulevard Rahal-El-Meskini, Casablanca, T. 26-09-38.
id.	Nebbagui Khalifa	72, rue Beriet, Casablanca.
id.	Bouzoubâ Omar	40, rue Dom Pérignon, France Ville II, Casablanca.
id.	Banamar Mohamed	Rue 63, n° 44, Bin-Lamdoun, Casablanca.
id.	Soukret Salah	433, boulevard Mohammed-V, Casablanca.
id.	Sennani Fadel	Boulevard Yacoub-El-Mansour, rue Louis-Jiot, n° 5, appartement 14, Casablanca.
id.	Dafir Amor	Lotissement Karmoun, rue 5, n° 177 Polo, Casablanca.
id.	Ben Ahmed Hassan	Passage Cactus, n° 6, Aïn-es-Sebaâ, Casablanca.
	B. — *Carrosserie.*	
Casablanca.	MM. Boyer Léo-Charles	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine, Casablanca, T. 30-22-88.
id.	Alami Mohamed	124, rue Hassan-Ouider, Casablanca, T. 26-99-49.
id.	Arstim Mustapha	8, rue de Violette, Casablanca, T. 36-57-49.
id.	El Aoufir Taleb Mohamed	140, boulevard Lahcen-Ouider, Casablanca, T. 26-76-33.
id.	Ezzine Ahmed	59, rue d'Agadir, Casablanca, T. 27-88-67.
id.	Alaba Ahmed	104, rue de Charmes, Casablanca, T. 30-38-80.
id.	Iraqui Taleb	30, rue Sidi-Belyot, Casablanca, T. 28-91-42.
id.	Iraqui Mustapha	35, rue Zineb-Ishaq, Casablanca, T. 400-62.
id.	Saïh Mahfoud	126, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 641-93.
id.	Tadlaoui Ahmed	34, rue Devigny, Casablanca, T. 27-76-16.
id.	Jaâbaq Jilali	4, rue de Cernay, Casablanca.
id.	Mchatar Mohamed	Boulevard A, n° 416, Hay El Farah, Casablanca, T. 37-32-41.
id.	Mohamed M'Chich Alami	63, place Oued-El-Makhazine, Casablanca, T. 27-26-34.
id.	Bel Abbès Abderrahmane	26, boulevard Giraldo, Casablanca, T. 27-58-18.
id.	Tiyache Slimane	126, boulevard Omar-Rifi, Casablanca, T. 26-26-73.
id.	Hammouchène Ahmed	Villa « Karima », boulevard A, n° 60, lotissement Messaoudi Casablanca, T. 36-02-39.
id.	Adlane El Houcine	22, rue Waritintone, Casablanca.
id.	Laroussi Mustapha	1 *bis*, rue Lardis, Casablanca, T. 28-27-41.
id.	Khadiri Mohamed	5, place Bel-Air, Gauthier, Casablanca, T. 26-55-00.
id.	Bourzik M'Barek	Hay Mourad, bloc 24, immeuble 10, n° 1, rez-de-chaussée, Casablanca, T. 24-43-47.
id.	El Ghayour Mohamed	Cité de la Police, Polo, villa n° 87, Casablanca, T. 30-51-91.
id.	Bibaoun Abd	1, rue Stokholm, Casablanca, T. 28-99-02.
id.	Mahrach Mohamed	24, rue Verdun, Belvédère, Casablanca.
id.	Ammari Mohamed	6, rue Echerif-El-Idrissi, Maârif, Casablanca.
id.	Aboulaïnine Larbi	1, rue de Stokholm, Casablanca, T. 28-75-48.
id.	El Ajjani Abdelhai	126, boulevard Zerktouni, appartement n° 2, Casablanca.
id.	Trombati Abdelmajid	123, boulevard Rahal-El-Meskini, Casablanca, T. 26-09-38.
id.	Bouzoubâ Omar	166, boulevard Omar-Riffi, Casablanca.
id.	Sennani Fadel	Boulevard Yacoub-El-Mansour, rue Louis-Jiot, n° 5, appartement 14, Casablanca.
id.	Dafir Amor	Lotissement Karmoun, rue 5, n° 177, Polo, Casablanca.
id.	Nazih Abdelhak	34, rue Danam, Mâarif, Casablanca.
id.	Cherif Idrissi Habib	Hay Salama 3, groupe 9 A, n° 24, Casablanca, T. 28-39-10.
	C. — *Électricité.*	
Casablanca.	MM. Drissi Azedine	36, rue de Fimi, Belvédère, Casablanca, T. 30-87-78.
id.	Hilali Mohamed	Sidi El Barnoussi, bloc « Farid » 98, n° 34, Casablanca, T. 35-25-89.
id.	Ammari Mohamed	6, rue Echerif-El-Idrissi, Maârif, Casablanca.
id.	Naji Mustapha	Rue du Prince-Moulay-Driss, rue Baladia, Casablanca.
	Aviation.	
Casablanca.	MM. Yassine Abdeladim	16, rue de Vifi, quartier des Hôpitaux, Casablanca, T. 35-09-53.
id.	Jamâaoui Mohamed	(Aviation et transport aérien), 78, boulevard Moulay-Driss-1er, Casablanca, T. 28-58-28.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Beaux-arts (décoration, ameublement, antiquité, œuvres d'art).	
Casablanca.	MM. Timsit Jean Pierre	40, boulevard de la Résistance, Casablanca, T. 425-52.
id.	Abduh Marrakchi Abdeslam	(Antiquité), 127, avenue Bourgogne, Casablanca.
id.	Bellal Abdelhadi	202 *bis*, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 30-54-54.
	Chimie.	
Casablanca.	MM. Bousmaki Mohamed	46, avenue Capitaine-Bourtalise, Beauséjour, Casablanca, T. 216-34.
id.	Tazi Mohamed Tarik	264, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 216-00.
id.	Benjelloun Rachid	40, rue d'Alger, Casablanca.
id.	Alahyane Mohamed	1, route d'Ellouizia, Mohammedia, T. 31-89.
id.	Ezzahr Ismaïl	Rue Marcel-Quissi, immeuble 14, 1er étage, n° 2, Casablanca.
id.	Zouhir Abdellah	Rue Houmane-Fetouaki, Mohammedia.
	Comptabilité.	
Casablanca.	MM. Albert-Cassar Jean	3, rue de Castries, Casablanca, T. 227-84.
id.	Ambari Abdellatif	23, rue de Jirardot, Casablanca, T. 28-92-58.
id.	Amram Salomon	7, rue Pillot, Casablanca, T. 26-02-41.
id.	Barzilaï Joseph	71, rue Allal-ben-Abdellah, Casablanca, T. 629-41.
id.	Bendelac David	5, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca, T. 755-20.
id.	Buananno Jacques Claude	106, rue Abderrahman-Sehraoui, Casablanca, T. 22-01-41.
id.	Boubia Abdelhamid	20, rue Chégnier, Casablanca, T. 22-23-98.
id.	Chraïbi Abdelmalek	77, rue Mohamed-Smiha, Casablanca, T. 625-20 et 664-66.
id.	Céleste Joachim-Jean	5, boulevard Abdellah-ben-Yacine, Casablanca, T. 30-45-75.
id.	Farès Abdelkader	11, rue du Caporal-Beaux, Casablanca, T. 616-59 et 888-57.
id.	Fuentes Raphaël	4, rue Clémenceau, Casablanca, T. 228-48.
id.	Guilhemotonia Edouard	70, rue d'Agadir, Casablanca, T. 790-60 et 598-10.
id.	Jouahri Hammad	24, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 784-21.
id.	Kettani Abdelhay	24, rue Nolly, Casablanca, T. 723-70.
id.	Ouedghiri Mohamed	16, rue Foucauld, Casablanca, T. 27-23-21.
id.	Madani Ahmed	5 *bis*, place Bel-Air, Casablanca.
id.	Mikou Abdellali	28, place Mohammed-V, Casablanca, T. 27-18-04.
id.	Morata Antoine	7, rue Ben-Dahane, Casablanca, T. 27-30-06.
id.	Sebti Mohamed Youssef	120, boulevard Hassan-II, Casablanca, T. 215-84.
id.	Tissier Jean	273, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 26-16-51.
id.	Hafid Faouzi	56, boulevard Rachidi, Casablanca.
id.	Amzirh Moulay Abdelhafid	101, rue Azilal, Casablanca.
id.	Ghalem Abdellah	265, avenue Rahal-el-Meskini, Casablanca.
id.	Gueldi Hamid	37, passage Soumika, Casablanca.
id.	Agouzoul Lahoucine	10, avenue des F.-A.-R., Casablanca, T. 27-17-45 et 27-36-14.
id.	Berrada Omar	228, charia Mohammed-V, Casablanca, T. 27-57-60 et 27-62-91.
id.	Benslim Lahcen	25, boulevard Hassan-II, Casablanca, T. 22-23-75.
id.	Bennoudiz Albert	7, rue Ben-Dahan, Casablanca, T. 22-01-26 et 27-80-51.
id.	Abdellah Benhamida	18, charia Brahim-Roudani, Casablanca.
id.	Zemama Abdeslam	34, rue d'Azilal, Casablanca, T. 22-09-80.
id.	Rabane Abdellah	125, rue Allal-ben-Abdellah, Casablanca.
id.	Bennani Brahim	17, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca.
id.	Salih Alej Azzedine	41, rue de Paris, Casablanca, T. 27-64-03.
id.	Haddouchi Belkacem	169, boulevard de la Résistance, Casablanca, T. 26-42-96.
id.	Drissi Mohamed	14, rue Mulhouse, Mers-Sultan, Casablanca, T. 20-21-76 et 30-33-56.
id.	Jamal Alaoui Moulay Abdellah	1, rue Alexandre-Dumas, Casablanca, T. 35-08-60.
id.	Abounouas Abdellatif	59, rue d'Agadir, Casablanca.
id.	Faraj Mohamed	52, boulevard Hassan-II, Casablanca.
id.	Serghini Abdeljalil	122, rue Colbert, Casablanca.
id.	Kabbaj Mohamed	6, rue de Thory, Casablanca.
id.	Lazrak Abdelhamid	160, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 27-52-25.
id.	Lahrizi Abdelkrim	23, rue Neulley, Casablanca, T. 27-71-14.
id.	Almechat Abdelaziz	30, rue Sidi-Beliot, Casablanca.
id.	Saâïdi Abderrahmane	27 *bis*, rue Bugeaud, Casablanca.
id.	Benihoud Mustapha	Rue Bardolic, n° 14, Casablanca.
id.	Bargach Mohamed	228, boulevard Rahal-El-Meskini, Casablanca.
id.	Kairouani Hassan	8, rue Annaba, Casablanca, T. 27-90-43.
id.	Naciri Ahmed	10, avenue de l'Armée-Royale, appartement n° 501, Casablanca.
id.	Joundy Omar	21, rue Lapa, Casablanca.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Comptabilité (suite).	
Casablanca.	MM. Bennani Abdelhaï	15, rue Colbert, Casablanca, T. 27-26-72.
id.	Bendaoud Mohamed	115, boulevard Lalla-Yacout, Casablanca, T. 27-49-24.
id.	Bokhami Mohamed	34, rue de Vousiers, Casablanca.
id.	Lahlou Hamid	64, rue Ibn-Batouta, Casablanca.
id.	Sif Eddine Abdelhak	Rue 31, n° 44, derb El-Fokara, Casablanca, T. 22-41-85.
id.	Moustadraf Abdelhamid	27, rue Lunéville, Casablanca, T. 26-32-76.
id.	Harkati Mohamed	84, avenue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca T. 22-37-16.
id.	Alami Aroussi Hassan	11, rue Ibn-Tofaïl, Casablanca, T. 25-72-59.
id.	Kadiri Kamel	47, rue Aspirant Lafuente, Casablanca.
id.	Benkirane Abdelouahab	143, boulevard Atlantid, Polo, Casablanca.
id.	El Menjra Driss	Passage Chatigner, villa Fino, Casablanca-Anfa.
id.	Ben Tahar Mohamed	76, rue Imam-Moslim, Casablanca.
id.	Bennani Mohamed	97, rue Pierre-Parent, Casablanca.
id.	Jamaï Abdelkader	Place Merichau, n° 6, immeuble Merichau, 3e étage, n° 23, Casablanca.
id.	Idrissi Moulay Mustapha	23, boulevard du Général Jerardo, Casablanca, T. 30-84-10.
id.	Oudad Hassan	48, boulevard 2-Mars, Casablanca, T. 30-00-83.
id.	Ettagmouti Ahmed	31, rue de Paniac, Casablanca, T. 36-04-36.
id.	Soumari El Hadi	75, rue Colbert, Casablanca.
id.	Sentissi El Idrissi Abderrahman	6, rue El-Kessar, Mâarif, Casablanca, T. 25-84-74.
id.	Lembarki Abdelmajid	1, rue de Charmes, Casablanca, T. 27-48-81.
id.	Chorfi Mohamed	89, rue Colbert, 4e étage, appartement n° 11, Casablanca.
id.	Berrada Mohamed	42, rue de Pas-de-Calais, Casablanca, T. 30-05-08.
id.	Ben Meri Ahmed	8, rue El-Messaoudi, Casablanca.
id.	Khayyati Houssaïni Mohamed	37, boulevard Ghandi, Casablanca, T. 36-31-74.
id.	Berrada Abderrahim	Casablanca.
id.	Jmahri Boudjema	Aïn-Chok, Hay El-Yacot, boulevard F. n° 43, Casablanca.
id.	Bennis Abdeljaouad	Lotissement Messaoudia, rue 1, villa Nadia, n° 12, C.I.L., Casablanca.
id.	Jaïdi Bachir	Cité Martinet, 12, rue Kaddour-El-Alami, Casablanca.
id.	Berrada Abdelilah	34, rue Ibn-Toumert, Casablanca.
id.	Bidah Abdelaziz	34, rue du Capitaine-Robert-Milan, Casablanca.
id.	Benjelloun Abdelmajid	Villa « S a m i r è n e », rue Abdellah-El-Macoudi, Casablanca,
id.	Britel Fawzi	292, boulevard Zerktouni, 3e étage, Cardex Charles, Casablanca, T. 27-25-50.
id.	Gouirah Mohamed	112, rue Ibn-Batouta, Casablanca, T. 22-11-35.
id.	Tahiri Mohamed	45, boulevard Hassan-II, Casablanca.
id.	Agzenaï Hassan	Rue des Courlis, Longchamp, Villa-Tchita, Casablanca.
id.	Benouahi Mohamed	12, rue Blanket, Belvédère, Casablanca.
id.	Berrada Mohamed Azzedine	185, boulevard Abdelmoumen, 4e étage, n° 3, Casablanca.
id.	El Mansouri El Hassan	101, boulevard Rahal-El-Meskini, Casablanca, T. 26-92-64.
id.	Alami Abdelaziz	Immeuble Semiramis, angle Major-Vidal et Heintz, Casablanca, T. 31-29-71.
id.	Bouhafs Houcine	36, boulevard Anfa, Casablanca.
id.	Hafi El Mekki	10, rue de Galili, Casablanca, T. 27-04-65.
id.	Bouchama Ahmed	34, rue Fimi, Belvédère, Casablanca.
id.	Baghdadi Abdelali	Rue Hadj-Omar-Riffi, n° 117, appartemant n° 15, Casablanca.
id.	Aït Merri Mohamed	283, rue Mustapha-El-Maâni, Casablanca.
id.	Fassouane Morad	14, boulevard Zerktouni, Casablanca.
id.	Lakir Ahmed	51, rue de Soisson, Belvédère Casablanca.
id.	Tazi Abdelaziz	25, rue de Lahaye, Casablanca.
id.	Sekkouri Alaoui Mohamed	9, passage Litane Roumandie, Casablanca.
id.	Mokhtari Ahmed	15, rue Vandi, Mâarif, Casablanca.
id.	Skalli Houssaini Driss	12, passage Deagon, L'Hermitage, Casablanca.
id.	Souaïdi Mohamed	133, rue Bery, Casablanca.
id.	Abahmaoui Mohamed	42, rue d'Azilal, Casablanca.
id.	El Gadari El Habib	154, boulevard Bir-Anzarène, appartement n° 18, Casablanca.
id.	Bendaoud M'Hamed	19 *bis*, rue Boileau, Casablanca.
id.	Benassila Mohamed	9, rue Nancy, Casablanca.
id.	Elallam Abdelmajid	651, rue Goulmima, Casablanca.
id.	El Arari El Houssine	3, rue Frédéric-Le-Maître, Hay El Batha, Casablanca.
id.	Dabbi Mohamed	26, boulevard Brahim-Roudani, Casablanca.
id.	El Oiraki Mehdi	9, rue Bartheleau, boulevard Mohammed-V, Casablanca.
id.	Skalli Fouad	25, boulevard Hassan-II, Casablanca, T. 22-23-75.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Comptabilité (suite)	
Casablanca.	MM. El Kouhen Fouad	99, rue Bir Anzarane, Casablanca.
id.	Messaoudi Moussi Mohamed Nourdine.	25, rue El Khozam, hay Beauséjour, Casablanca.
id.	Ben Mouaz Mohamed Chakib	45, rue Lalla Yacout, Casablanca.
id.	Hilal Mohamed	Résidence Raoud El Azhar, boulevard Aflatone, immeuble A 333, Maârif, Casablanca.
id.	Khallouk Saïd	1, rue Daoud Tahiri, Maârif, Casablanca.
id.	Belkacemi Abdelaziz	Boulevard Moulay Youssef, résidence Moulay Youssef, Casablanca.
id.	Bellal Rachid	21, rue Zaid Ben Rifaâ, Casablanca.
id.	Sebti Rachid	291, rue Mustapha Maâni, Casablanca.
id.	Sefrioui Mohamed	20, rue Allal-Ben-Abdellah, Casablanca, T. 27-63-46.
	Conserverie.	
Casablanca.	MM. Bichra Seddik	36, rue de Reims, Casablanca, T. 26-76-97.
id.	Raynaud Franc	8, rue de Rabelais, Aïn-es-Sebaâ, Casablanca, T. 26-83-83.
id.	Sabri Ahmed	4, allée de Persée, Casablanca.
	Évaluations, vente aux enchères publiques.	
Casablanca.	MM. Aboulghali Bouchaïb	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 26-08-91.
id.	Lahlou ben Younès Mohamed	167, boulevard Hassan-Seghir, Casablanca, T. 27-71-52.
id.	Alami Omar	101, rue Farhat-Hachad, Casablanca, T. 27-71-77.
id.	Kettani Abdelhay	24, rue Nolly, Casablanca, T. 27-23-70.
id.	Mohamed M'Chich Alami	63, place Oued-El-Makhazine, Casablanca, T. 27-26-34.
id.	Mounir Ahmed	Rue Moulay-Thami, hay Frara, (dar Daoudi), Casablanca.
id.	Akkari Abdellatif	3, rue Jean-Boin, Casablanca, T. 26-22-20.
	Vérification d'écriture.	
Casablanca.	MM. Laraki Hassan	127, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca, T. 22-12-81.
id.	Alalou Abderrahman	21, rue de Salonique, Casablanca, T. 28-50-17.
id.	Ouazzani Aziz Mehdi	291, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 27-07-42 et 22-24-48.
id.	David Mamane	52, rue Jaquemin, Casablanca, T. 26-73-63.
	Éditions et publicité.	
Casablanca.	MM. Sebdon David Haïm	71, boulevard Allal-ben-Abdellah, Casablanca, T. 633-33.
id.	Moutawakil Alami	(Organisation des sociétés), 11, rue Chant-des-Oiseaux, L'Hermitage, Casablanca.
	Électronique générale.	
Casablanca.	MM. Jamaoui Mohamed	78, avenue Idriss-1er Casablanca, T. 28-58-28.
id.	Benzidi Abdelaziz	398, avenue Mohammed-V, Casablanca.
id.	Nabil Mohamed	15, rue Driss Lahrizi, Casablanca.
id.	Benchakroun Abdelmajid	13, rue Mimouni, 3e étage, appartement n° 3, quartier du Palmier, Casablanca.
id.	Amine Lahoucine	4, rue Mezizgue, Casablanca.
	Électricité.	
Casablanca.	MM. Di Francesco Philippe	80, boulevard de la Résistance, Casablanca.
id.	Alaoui Elazhar Abderrahmane	26, rue de Percé, Casablanca, T. 35-09-89.
id.	Nadi Bouchaïb	8, rue Labibi, Casablanca, T. 24-41-48.
id.	Maflah Salah	(Électricité mécanique), rue Sergent-Majino, n° 50, Aïn-Borja, Casablanca.
id.	Menjidi Abdelaziz	398, avenue Mohammed-V, Casablanca.
id.	Abderrahmani Gorfi Mohamed	6, rue Omar-Slaoui, Casablanca.
id.	Mechmech Mohamed	34, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 27-50-98.
id.	Raky Idrissi Mohamed	24, rue Ben-Hazime, hay Baladia, Casablanca, T. 28-09-34.
id.	El Mabrouki Ahmed	13, rue d'Epinal, Benjdia, Casablanca.
id.	Saâdani Ali	5, rue de Rabelais, cité Gotier, Casablanca.
id.	Hariss Mohamed	Keriat El-Jamaâ, derb Friha, rue 8, n° 14, Casablanca.
id.	Mouhachim Mohamed	24, rue 1, quartier Moulay-Rachid, Casablanca.
id.	Housni Alaoui Ali	36, rue Saul-Seins, Belvédère, Casablanca.
id.	El Khyari Mostapha	154, boulevard Bir Anzarane, Casablanca.
id.	Aissaoui Allal	Rue de Ghandi, Villa MM, n° 3, Casablanca.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Géologie et géophysique	
Casablanca.	M. Benjelloun Rachid	40, rue d'Alger, Casablanca.
	Géométrie et topographie.	
Casablanca.	MM. Bennis Abdelhakim	4, boulevard Mers-Sultan, Casablanca, T. 26-10-48.
id.	Scrive Lucien	7, boulevard Mohamed-Abdou, Casablanca, T. 659-83.
id.	Saâd Mustapha	13, rue Galili, boulevard Gautier, Casablanca, T. 26-08-63.
id.	Benkirane Abdelhak	76, avenue du 11-Janvier, Casablanca.
id.	Hourany Mustapha	9, rue Bertelo, Casablanca.
id.	Mansouri Ahmed	13, rue Mansar, hay Nakhil, Casablanca, T. 25-07-56.
id.	Nasr Abdellatif	107, boulevard de Bordeaux, 1er étage, Casablanca, T. 26-25-18.
id.	Bourechka Ahmed	61, boulevard de l'Armée royale, Casablanca.
id.	Seghir Bouchaib	70, boulevard Ghandi, Oasis, Casablanca.
id.	Salhi Abderrahim	Boulevard Moulay-Youssef, rue Scoire, Ouhanna, n° 5, Casablanca.
id.	Andaloussi Mohamed	128, boulevard du 11-Janvier, Casablanca.
	Métreurs - vérificateurs.	
Casablanca.	MM. Cherkaoui Rachid	33, rue Reitzer, Mers-Sultan, Casablanca, T. 26-32-71.
id.	Hilmi Abdelaziz	8, rue Saint-Dié, Casablanca, T. 22-35-13 et 22-10-30.
id.	Targa Ahmed	Derb Mila, rue 35, n° 49, Casablanca, T. 37-30-63.
id.	Tagui Bennaceur	17, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca.
id.	Mounaouir Miloud	12, boulevard Brahim-Roudani, Casablanca, T. 27-24-14.
id.	Rouissi Abdelouahed	63, rue du Capitaine Thiat, Casablanca, T. 30-65-15.
id.	Nasr Abdellatif	107, boulevard de Bordeaux, 1er étage, Casablanca, T. 26-25-18.
id.	Daief Ahmed	Hay El-Hadaouia, rue 7, n° 21, Casablanca.
id.	Saâd Rachid	13, rue de la Seine, Polo, Casablanca.
id.	Jamali Mohamed	167, avenue Hassan-Seghir, 2e étage, Casablanca, T. 22-07-10.
id.	Messaoudi Moussi Bouchaïb	24, rue Jean Jacques Rousseau, Casablanca.
	Incendie.	
Casablanca.	MM. Kanouni Mohamed	19, place du 16-Novembre, Casablanca, T. 789-79 et 764-76.
id.	Iraqui Taleb	30, rue de Sidi-Belyot, Casablanca, T. 28-91-42.
id.	Benkirane Redouane	Villa Satristoire, rue 12, Le-Champ, Casablanca.
id.	Slaoui Larbi	Angle boulevard Ghandi et Plateau, Casablanca, T. 25-31-99.
id.	Zouhir Abdellah	Rue Houmane-Fetouaki, Mohammedia.
id.	Djerari Abdelhay	Immeuble des Habous, boulevard de l'Armée-Royale, 6e étage, Casablanca, T. 31-17-21.
	Prévention et protection industrie.	
Casablanca.	M. Smyej Abdelghani	Immeuble Lafkihi, n° 4, rue de Safi, Mohammedia, T. 36-56
	Industrie du froid.	
Casablanca.	M. Boyer Léo-Charles	5, boulevard Abdellah-Ben-Yacine, Casablanca, T. 30-22-88.
	Industries légères et lourdes.	
Casablanca.	M. Aboulghali Bouchaïb	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 687-25 et 601-42.
	Mécanique générale.	
Casablanca.	MM. Aboulghali Bouchaïb	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 787-25 et 601-42.
id.	Adnane Mohamed	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 24-43-30 et 24-55-30.
id.	Alaba Ahmed	104, rue de Charmes, Casablanca.
id.	Dubuet André	12, rue Branly, Casablanca, T. 219-74 et 645-47.
id.	Djerari Abdelhay	Immeuble des Habous, 6e étage, boulevard de l'Armée-Royale, Casablanca, T. 31-17-21.
id.	Prudhomme Paul-Louis	105, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 25-47-99.
id.	Saïh Mahfoud	126, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 26-41-93.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Mécanique générale (suite)	
Casablanca.	MM. Slaoui Larbi	143, rue de Jura, Maârif, Casablanca, T. 25-85-61.
id.	Tadlaoui Ahmed	34, rue de Vigny, Casablanca, T. 27-76-16.
id.	Tiyache Slimane	126, boulevard Omar-Rifi, Casablanca, T. 26-26-73.
id.	Bennani Mohamed	Capitaine, 1er bataillon de réparation du matériel des Forces armées royales, Casablanca.
id.	Hmami Mustapha	26, rue la Moricière, maison n° 5, Casablanca.
id.	Cabessa André	47, rue Nationale, Casablanca, T. 27-12-33.
id.	Taoufik Brahim	47, rue Jules-Croix, Oasis, Casablanca, T. 25-43-44.
id.	Jakani Ahmed	187, boulevard Lalla-Yacout, Casablanca.
id.	Benkirane Redouane	Villa Satristoire, rue 12, Le-Champ, Casablanca.
id.	Tazi Mohamed Tarik	264, avenue Mohammed-V, Casablanca.
id.	Mechmech Mohamed	34, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 27-50-98.
id.	Abderrahmani Ghorfi Mohamed	6, rue Omar-Slaoui, Casablanca.
id.	Naciri Filali Mohamed	268, boulevard Ziraoui, Casablanca, T. 27-62-84.
id.	Dridelli Hafid	10, rue Charles-Mère-France-Ville II, Casablanca.
id.	El Ajani Abdelhaï	126, boulevard Zerktouni, appartement n° 2, Casablanca.
id.	El Mabrouki Ahmed	13, rue d'Epinal, Benjdia, Casablanca.
id.	Chanawi Mohamed	93, boulevard Bordeaux, Casablanca.
id.	Hassani Kanouni Hafid	Km 7,200, route de Sidi-Maârouf, Casablanca.
id.	Chtata El Mfeddel	Villa Maghreb, rue du Rif, Mohammedia.
id.	Nabighe Moubarak	82, boulevard Saint-Saens, Belvédère, Casablanca.
id.	Kanouni Mohamed	19, place du 16-Novembre, Casablanca, T. 27-64-76.
id.	Maâroufi Fakkak	Cariane Karlouti, rue 26, n° 5, Casablanca.
id.	Heddoun Abid	Boulevard Karatchi, n° 89, Casablanca.
id.	Rochd Mohamed	45, rue Laugon, Casablanca.
id.	Ziane Abdelkrim	25, boulevard Yacoub El Mansour, 3e étage, n° 8, Casablanca.
id.	El Aouazi Mustapha	66, rue d'Annam Maârif, Casablanca.
	Mécanique maritime.	
Casablanca.	MM. Lachhab Seddik	344, boulevard Mohamed-Zerktouni, Bourgogne, Casablanca.
id.	Benkirane Redouane	Villa Satristoire, rue 12, Le-Champ, Casablanca.
	Machines maritimes et industrielles.	
Casablanca.	M. Boukentar Assefar Thami	Avenue d'Hyeres, lotissement de l'Avenir, n° 9, Casablanca.
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine et chirurgie*	
Casablanca.	MM. Ayouch Driss	(Médecine générale), 414, cité Jemaâ, Casablanca, T. 515-38.
id.	Larbi El Ouazzani	11, boulevard du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 27-45-34.
id.	Maâroufi Hadj Mohamed	(Médecine générale), 191, rue Docteur-Gieure, Casablanca.
id.	Abdelali Bouchareb	(Rhumatologie), 265, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca.
id.	Bouazzaoui Ahmed	(Médecine-chirurgie), hôpital Averroès, Casablanca.
id.	Khalili Naïm	(Médecine générale et chirurgie), boulevard de Tadla Mohammedia, T. 23-40.
id.	El Yacoubi Abdellah ben Abdellah	46, rue Berrada, Casablanca, T. 516-62.
id.	Ahmed Madani	(Chirurgie), hôpital Averroès, Casablanca.
id.	Boubker Lahlou	(Médecine générale), 11, avenue Allal-ben-Abdellah, Casablanca.
id.	Cherkaoui Abdellatif	(Médecine générale), 34, rue Dermonte, Polo, Casablanca.
id.	Boutaleb Hassan	(Médecine générale et médecine de travail), 14, boulevard Zerktouni, appartement n° 6, Casablanca.
id.	Kerdoudi Kolali Abdeslam	(Médecine et chirurgie), 64, boulevard Omar-el-Idrissi, Casablanca, T. 27-80-34, 26-73-00 et 26-79-42.
id.	Yacoubi Ahmed	(Maladies de l'appareil digestif), 47, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 730-91.
id.	Bennani Mohamed	(Médecine générale), avenue des F.-A.-R., Mohammedia, T. 27-74.
id.	Dorbes Maurice	(Médecine générale), 1, avenue des F.-A.-R., Casablanca.
id.	Laâbi Mohamed	(Chirurgie), 92, boulevard de Paris, Casablanca.
id.	Tazi M'Hamed	(Pédiatrie), boulevard du 11-Janvier, n° 10, Casablanca.
id.	Benkirane Mohamed	(Médecine et chirurgie), 64, boulevard Omar-el-Idrissi, Casablanca, T. 780-34, 673-00 et 679-42.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	A. — *Médecine et chirurgie* (suite).	
Casablanca.	MM. Omar Boucetta	(Médecine générale), 47, boulevard Victor-Hugo, Casablanca, T. 22-33-32.
id.	Bakali Abdeslam	(Médecine générale), 29, rue Abderrahman-Sahraoui, Casablanca, T. 22-37-92.
id.	Benjelloun Boubker	(Médecine générale), 9, rue du Rif, Casablanca, T. 28-05-95.
id.	Bouchareb Driss	(Médecine et chirurgie générale), 28, rue Vizir-Tazi, Casablanca, T. 26-96-31.
id.	El Qadiri Boutchich Mohamed	(Médecine générale), avenue Bennani, n° 361, hay Mabrouka, Casablanca.
id.	Mmes Hrichi Latifa	(Médecine générale), 4, avenue Mondoise, hay Mohammadi, Casablanca.
id.	Boussaïry Berrada Jamila	(Médecine générale et réanimation), 201, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 26-01-38.
id.	Ghattas Ouassila	(Médecine générale), 18 *bis*, rue Dortois, Casablanca.
id.	MM. Ibnabdeljalil Rachid	(Chirurgie maxilo-faciale - chirurgie plastique), 10, boulevard Zerktouni, Casablanca, T. 27-93-52.
id.	Sebti Fayçal	(Médecine générale), 2, rue des Alpes, Casablanca, T. 25-28-82.
id.	Benchemsi M'Hamed	(Chirurgie générale), 55, boulevard Lalla-Yacout, 2e étage, Casablanca, T. 27-85-18.
id.	Lakhssassi Abdellatif	(Médecine générale), 109, rue Hadj-Omar-Rifi, Casablanca, T. 22-39-74.
id.	Benallal El Mahfoud	(Médecine générale), 103, boulevard Abdelmoumen, Casablanca.
id.	Mme Naciri Bennani Najia	(Médecine générale), bloc 52, n° 53, Sidi Bernoussi, Casablanca, T. 37-16-35.
id.	M. Tahiri Joutei Ahmed	(Médecine générale), hay Caster, bloc 2, n° 4, El-Alia, Mohammedia.
id.	Mme Benlahbib Aïcha	(Médecine générale), 94, boulevard D, lotissement Mansour, Sidi-Othmane, Casablanca.
id.	MM. Mechat Hassan	(Médecine générale), 6, rue Ben-Zounaïm, Casablanca.
id.	Bennani Faouz	(Médecine générale), 34, boulevard Zerktouni, Casablanca.
id.	El Baghdadi Miloud	(Médecine générale), bloc 50, n° 48, Sidi El Bernoussi, Casablanca.
id.	Ben Hallam Abdeljalil	(Orthopédie et traumatologie), 1, angle Prince-Moulay-Abdellah et Claude-Bernard, Casablanca, T. 22-20-46.
id.	Youssefi Fouad	(Médecine générale), centre hospitalier universitaire Averroès, Casablanca, T. 26-01-43.
id.	Jennane Abderrazak	(Chirurgie générale), rue Mustapha-El-Maâni, Casablanca, T. 22-23-84.
id.	Mme Sedraoui Hafida	(Maladies de la peau et chirurgie), 5, rue de Rabelais, Casablanca.
id.	MM. El Filali Abdelkader	(Maladies de l'appareil digestif), 132, boulevard 11-Janvier, Casablanca, T. 27-93-94.
id.	Benjelloun Mohamed	(Ophtalmologie), 102, boulevard Zerktouni, Casablanca, T. 27-32-00.
id.	Mme Tahiri Joutei Saida	(Médecine générale), 4, rue Jean-Mermoz, Beauséjour, Casablanca.
id.	MM. Ambari Abdelouahed	(Médecine générale), 171, boulevard Omar-Rifi, Casablanca, T. 27-68-53.
id.	Belkhir Mrani Mohamed	(Médecine générale), hay Afriquia, rue 30, n° 8, Casablanca.
id.	Mme Hakimi Khadija	(Médecine générale), El-Ahd-El-Jadid, Kariat El Jamaâ, rue 9, n° 5, Casablanca.
id.	MM. Zhiri Rachid	(Médecine générale), 80, rue Lalla-Yacout, Casablanca.
id.	Sekkat Mohamed	(Médecine générale), 432, rue Mustapha-El-Mâani, Casablanca, T. 27-30-41.
id.	El Hajjami Omar	(Ophtalmologie), 129, rue Oussama-Ben-Zaïd, Mâarif, Casablanca.
id.	Iraqui Farouk	(Chirurgie générale), 518, route de Médiouna, Casablanca, T. 28-66-55.
id.	Chaoui Mohamed	(Médecine générale et médecine légale), 206, rue Mustapha-El-Maâni, Casablanca, T. 22-38-57.
id.	Benjelloun Abdelhaq	(Médecine générale), rue Abderrahman-Serghini, immeuble Hadj Mansour, Mohammedia.
id.	Mme Ben Cherif Oudghiri Noufissa	(Médecine générale), 66, rue d'Annam, Maârif, Casablanca.
id.	MM. Amnouh Ali	(Médecine générale et gastro-entérologie), 138, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 26-61-20.
id.	Alami Chaouni Abdelhak	(Médecine générale), quartier Jamila 4, rue 87, n° 5, Kariat El-Jamaâ, Casablanca.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
	A. — *Médecine et chirurgie* (suite).	
Casablanca.	MM. Yacoubi Saïf En Nasr	(Chirurgie traumatologie), rue Fontainebleau, C.I.L., Casablanca.
id.	Dadi Farouk	(Médecine générale), 294, boulevard Panoramique, Casablanca.
id.	El Mobarik El Mostapha	(Médecine générale), Hay El Jaradi, angle boulevard Lalla Aïcha et Moulay-Abdellah, Benslimane.
id.	Mme Mtiri Saïd Houria	(Médecine générale), 168, boulevard Monastère, Derb Chabab, El-Alia, Mohammedia.
id.	MM. Chkarmou Mohamed	(Médecine générale), 60, boulevard Hassan-Alaoui, Aïn-Borja, Casablanca.
id.	Yacoubi Azzelarabe	(Neurochirurgie), 6, rue Abou-Hassan-El-Marini, Casablanca.
id.	Guennoun Mohamed	(Médecine générale), 96, rue Oualili, hay Laâyoun, Casablanca.
id.	Laraqui Hossini Chakib	(Médecine générale), 34, boulevard Lalla Yacout, Casablanca, T. 27-78-06.
id.	Berdaï Fouad	(Médecine générale), 40, boulevard El Fida, hay El Amal, Casablanca.
id.	Araqui Houssaini Jawad	(Médecine générale), 122, boulevard B, hay Hassani, Casablanca.
id.	Mme Ammar Touria	(Médecine générale), 42, rue de Beyrouth, Casablanca.
id.	MM. Berkane Rachid	(Médecine générale), 3, boulevard Chorfa Saâda El Alia, Mohammedia, T. 39-44.
id.	Alaoui Mhamdi Driss	(Médecine générale), 243, boulevard A, hay Mohammadi, Casablanca.
id.	Amine Abdelkader	(Médecine générale), 15, rue Omar El Kindi, Bourgogne, Casablanca.
id.	Hamdi Mohamed	(Médecine générale), 178, avenue C. Takadoum, hay Mohammadi, Casablanca, T. 24-00-61.
id.	Slaoui Abdeloueheb	(Médecine générale), 209, rue d'Anfa, Casablanca.
	B. — *Chirurgie dentaire.*	
Casablanca.	MM. Lepron Jacques	462, boulevard Brahim-Roudani, Casablanca, T. 511-22.
id.	Alami Abdelhamid	8, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 27-43-40.
id.	Mikou Fouad	224, boulevard de la Liberté, Casablanca, T. 27-54-31.
id.	Mme Sekkat Fouzia	85, rue Omar Riffi, Casablanca, T. 27-90-35.
	C. — *Pharmacie.*	
Casablanca.	MM. Loufrani Georges	(Pharmacie principale), 59, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 22-01-74 et 26-42-89.
id.	Laraki El Abd ben Mohamed	(Pharmacie « Ittihad »), groupe Amal, angle boulevard El Fida, avenue C.O., Ben-Msik, Casablanca.
id.	Lahlou Abdesslam	154, boulevard Bir Anzarane, appartement 35, Casablanca.
	D. — *Psychothérapie.*	
Casablanca.	Mmes Hegedus Gerda	1, rue d'Espagne, Casablanca, T. 25-82-73.
id.	Ghalim Amour Yolande	8, rue Moatamid-ben-Abbad, Casablanca, T. 22-38-40.
id.	Jamai Mohamed	(Neuro-psychiatre), 201, rue Mustapha El Maâni, Casablanca, T. 27-57-85.
	E. — *Analyses médicales.*	
Casablanca.	M. Rifki Jaï Driss	1, rue du Docteur-Mgendie, Casablanca, T. 26-11-63.
	F. — *Vétérinaire.*	
Casablanca.	M. El Baroudi Abderahim	2 *bis*, rue Bicardi, angle Ibnou-Nosseir, quartier Gautier, Casablanca.
	Transports terrestres.	
Casablanca.	MM. Adnane Mohamed	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 24-43-30 et 24-55-30.
id.	Prudhomme Paul-Jean-Louis	105, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 547-99.
id.	Aiouani Ahmed	(Transport des produits pétroliers), 6, rue de Sebta, Mohammedia, T. 23-90.
id.	Alami M'Chich Mohamed	63, place Oued-El-Makhazine, Casablanca, T. 27-26-34.
id.	Reghini Abderrahman	9, André-Tour, France-Ville, Casablanca, T. 25-75-92.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca		NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
		Textiles.	
Casablanca.	MM.	Bennani Abderrahman	28, boulevard de l'Armée-Royale, Casablanca, T. 27-03-60.
id.		Sajid El Mostafa	34, rue Malherbes, Casablanca.
id.		Lahlou Mohamed	Belvédère, n° 15, appartement n° 12, 3e étage, Casablanca.
id.		Fouzi Mohamed Lahbabi	71, rue Saint-Lopèze, Casablanca.
id.		Tazi Abdelhamid	Villa 69, lotissement Chantimar, rue n° 4, Casablanca.
		Assurances.	
Casablanca.	MM.	Berdai Azz-el-Arab	6, boulevard Hansali, Casablanca, T. 27-52-21.
id.		Bennis Hassan	61, boulevard Hassan-II, Casablanca.
		Transit.	
Casablanca.	M.	Medkouri Bougrine	Rue du Jura, n° 33, Maârif, Casablanca, T. 22-11-60.
		Emballage et conditionnement.	
Casablanca.	Dr	Rahmani Mohamed	33, rue Compiegne, appartement n° 19, Casablanca.
		Chaudronnerie.	
Casablanca.	M.	Khallad Ahmed	315, boulevard Zerktouni, Casablanca.
		Pétrochimie.	
Casablanca.	MM.	Amkadmi Abdelkader	Lotissement El-Mandar-El-Jamil, n° 20, Mohammedia.
		Djaidi Mohamed Nefdi	Lotissement Fatma, n° 17, lotissement n° 91, C.I.L., Casablanca.
		Raffinage et transport des produits pétroliers.	
Casablanca.	M.	Yedean Boualem	Boulevard Hassan-II, hay Esselama, immeuble A, 4e étage, appartement n° 10, Mohammedia.
		Informatique.	
Casablanca.	MM.	Nabil Mohamed	15, rue Driss Lehrizi, Casablanca.
id.		Benchakroun Abdelmajid	13, rue Mimouni, 3e étage, appartement n° 3, quartier du Palmier, Casablanca.
id.		Harouchi Youssef	14, rue Ben Jabar, Aïn-Diab, Casablanca.
		Produits pétroliers et miniers	
Casablanca.	MM.	El Alami Idrissi Mohamed	5, rue d'Athènes, Casablanca.
		Semmar Abdellatif	Hay El Hanaa, lotissement Saâda, 2, rue n° 13, Casablanca.
		Hôtel et gestion hôtelière	
Casablanca.	M.	Guennouni Hassani Abdellah	Résidence Chemsi, 265, boulevard Zerktouni, Casablanca, T. 36-55-49.

*
* *

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Casablanca, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Casablanca		NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
		Français.	
Casablanca.	MM.	Douieb Mohamed	64, rue Abderrahman-Sahraoui, Casablanca, T. 227-30.
id.		Filali Taïeb	14, rue Imam-Ghazzali, Casablanca, T. 630-09.
id.		Laraki Hassan	127, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca, T. 223-10.
id.		Tazi Ahmed	266, avenue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 26-88-91.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français (suite).	
Casablanca.	Mme Tijani Halima	86, rue de Reims, Casablanca, T. 26-76-97.
id.	MM. Lahlou Abdelhadi	Lotissement Kanita, rue 2, nos 27 et 29, quartier Lakrimèt, Casablanca, T. 28-07-03.
id.	Chbihi Hassani Abdellah	129, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 27-04-28.
id.	Mmes El Baz Fatima	Rue Guyière, n° 4, boulevard 2-Mars, Casablanca.
id.	Fassi Fihri Nouzha	100, boulevard Anfa, Casablanca.
id.	MM. Tourougui Driss	249, boulevard El Fida, Casablanca, T. 28-84-14.
id.	Wahibi Mohamed	5, rue Arkonote, Polo, Casablanca, T. 28-77-81.
id.	Kadimi Moulay Mehdi	92, rue Lamoricière, Casablanca.
id.	Ouazzani Aziz El Mehdi	291, rue Mustapha-El-Maâni, Casablanca, T. 22-24-48.
id.	M'Hamed Belaârbi Alaoui	11, rue Azima, Casablanca.
id.	Zehzouhi Abdeslam	67, rue Camp Tropin, Bourgogne, Casablanca.
id.	Chbihi Hassani Abdelhamid	38, rue Clémenceau, Casablanca, T. 27-06-34.
id.	Sayegrih Mohamed	7, rue Bendahan, Casablanca.
id.	Tazi Mohamed	8, place Mirabou, 5e étage, n° 14, Casablanca.
	Allemand.	
Casablanca.	M. Ilse Schumann	34, rue Colbert, Casablanca.
	Hébreu.	
Casablanca.	M. David Mamane	52, rue Jacqueline, Casablanca.
	Anglais.	
Casablanca.	M Slimi Ahmed	82, rue Ibn-Batouta, Casablanca.

* * *

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel d'El-Jadida, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL d'El-Jadida	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
El-Jadida.	MM. Toumi Abdelbasset	Centre Sidi-Ismaïl, route Had Oulad Frej, province d'El-Jadida.
id.	Tachfini Mahmoud	Rue Zerktouni, Derb El Barkaoui, n° 29, El-Jadida.
id.	El Jazouli Abdellatif	28, rue Anatole France, El Jadida.
	Agriculture.	
El-Jadida.	M. Karraoui M'Hamed	Bouhfid, rue 620, n° 1, El-Jadida.
	Professions médicales.	
El-Jadida.	MM. Sekkat Mohamed	(Chirurgie), 27, boulevard Mohammed-V, El-Jadida.
id.	Ahadaf Ayad	(Médecine générale), 31, place El-Hansali, El-Jadida.
id.	El Yatfiti Abdeslam	(Médecine générale), Clinique Doukkala, 132, boulevard Hassan-II, El-Jadida.
	Automobiles.	
	Mécanique.	
El-Jadida.	M. Mouyassir Ahmed	13, rue de Bougie, El-Jadida.
	Métreur vérificateur.	
El-Jadida.	M. Rissiane Ali ben Mohamed	Boulevard Mohammed-V, n° 3, El-Jadida.

* * *

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Fès, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Fès	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Fès.	MM. Alami Mejjati Mohamed	Place du Marché, rue 8, magasin n° 8, Fès-Ville nouvelle.
id.	Tahjaoui Mohamed	12, boulevard Mohammed-V, 1re rue, Fès-Ville nouvelle, T. 228-43.
id.	Sfaira Mohamed	Place Oued-El-Makhazine, passage Moinier, n° 2, Fès, T. 200-12.
id.	Bennani Zoubir	12, rue Normandie, immeuble Lehrichi, Atlas, Fès.
id.	El Kadiri El Mahdi	Rue Essouis, appartement n° 5, Fès-Ville nouvelle.
id.	Zirari Bouchta	Derb Ben-Azahoum, n° 33, Talâa Kobra, Fès.
id.	Nour El Alaoui Moulay Ali	Hay Az Allah, rue 5, n° 8, Fès.
id.	Lahbabi Mohamed	Boulevard Allal-Ben-Abdellah, rue 147, n° 6, Fès.
id.	Hadi El Habib	Monfleurie 1, lotissement El-Bernoussi, route de Sefrou, Fès.
id.	Bendidi Larbi	Rue 10, n° 6, Hay Salam, Aïn-Kadous, Fès.
id.	**Labib Elidrissi Ahmed**	Rue 10, n° 13, Hay Salam, Aïn-Kadous, Fès.
id.	Bouzhar Filali Driss	Rue El-Ksar-Kebir, immeuble Mikkou, Fès-Ville Nouvelle, T. 218-22.
id.	El Alaoui Mohamed	Boulevard du Zaïre, immeuble A, appartement n° 70, Fès.
id.	Wardi Mohamed	Rue Khalid Ben Loualid, n° 5, ville-nouvelle, Fès.
id.	Bennis Mohamed Azzedine	Lotissement El Adarissa, n° 359, route de Aïn Chkaf, ville-nouvelle, Fès.
	Architecture.	
Fès.	MM. Magnini Gabriel	13-15, rue Abou-Obaïda-Ibn-El-Jarah, Fès, T. 224-81.
id.	Bouzoubaâ Abdeslam	Boulevard Mohammed-V, 10, rue 2, Fès, T. 239-32.
id.	Bennani Khalid	35, boulevard Slaoui, Kissariat Deheb, appartement 20, Fès.
	Bâtiments.	
Fès.	M. Bekkali Abdelhay	Rue Houssaïn Haïkal, n° 1, Fès.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Fès.	MM. Saâdani Abdelilah	Boulevard Beyrouth, n° 17, Fès T. 203-48.
id.	Kaf Mohamed ben Ali	Route Aïn-Chkaf, km 1, n° 16, Fès.
id.	Bourgeois Charles	16, rue Bugeaud, Fès, T. 220-25.
id.	Benjelloun Abdellatif	Place Florence, n° 55, Fès, T. 251-54.
	B. — *Carrosserie.*	
Fès.	MM. Benchekroun Driss	Rue d'Angleterre, n° 8, Fès-Ville nouvelle, T. 219-75.
id.	Saâdani Abdelilah	Boulevard Beyrouth, n° 17, Fès T. 203-48.
id.	Bourgeois Charles	16, rue Bugeaud, Fès, T. 220-25.
	Comptabilité.	
Fès.	MM. Moufarej Abdelaziz	1, avenue de France, Fès, T. 245-65.
id.	Ouedghiri Abdelaziz	63, rue Omar-Benjelloun, Fès.
id.	Iraqui Abdellah	41, boulevard Abdelaziz-Boutaleb, Fès-Ville nouvelle.
id.	Belkhayat Ahmed	Route d'Imouzzer, Km 2, Fès-Ville nouvelle.
id.	Charifi Alaoui Youssef	13, derb Abouhmed, Bab El Khokha, Fès.
	Electricité.	
Fès.	MM. Benkirane Mohamed	Boulevard Zerktouni, rue 7, n° 13, Fès.
id.	Iraqui Mohamed	19 *bis*, boulevard Ibn-Khatib, B.P. 720, Fès.
id.	Amrani Ahmed	Lotissement El Adarissa, n° 245, route de Aïn-Chekef, Fès.
	Géométrie et topographie.	
Fès.	MM. Tedlaoui Abdelali	Avenue Hassan II, n° 34, Fès.
id.	Benmlih Mohamed	21, route de Meknès, lotissement Mernissi, rue de Zerhoun, Fès.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Fès	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Mécanique générale.	
Fès.	M. Lamrani L'Ghali ben Brahim	Rue de Chenguit, nos 15, immeuble du Habous, n° 3, Fès, T. 255-93.
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine et chirurgie*	
Fès.	MM. Tazi Abdelaziz	(Chirurgien), 8, avenue Mohamed-El-Korri, Fès, T. 254-27.
id.	Achaq Abdelmoula	Avenue d'Angleterre, Fès.
id.	Badre El Ouadghiri Moulay Mustapha	27, rue Mohamed-El-Jaï, Fès.
id.	Muny Abdelouahab	11, rue Abdelaâli-Benchekroun, Fès-Ville nouvelle, T. 250-77.
id.	Alej Mohamed	(Médecine générale), médecin à Taza.
id.	Chami Mohamed	(Médecine générale et chirurgie), 107, rue Alfred-de-Vigny, Fès, T. 224-73.
id.	Armand Guigui	(Médecine générale et pédiatrie), 3, rue Archiévie, Fès, T. 230-39.
id.	El Kohen Bensalem	(Médecine générale), 54, avenue Hassan-II, Fès, T. 231-26.
id.	Lahlou Abdelkader	(Médecine générale), 92, en face de Sidi-Ali-Boughaleb, Bab-Ftouh, Fès, T. 439-33.
id.	Abdelmalek H. Oussaden	(Médecine générale), 15, boulevard Mohamed-Diouri, Fès, T. 229-51.
id.	Filali Hilali. Mohamed	(Gynécologie), avenue Beyrouth, n° 11, Fès.
id.	Benyahia Tabib Ali	(Médecine générale), 21, boulevard Chefchaouni, Fès, T. 242-95.
id.	Benboujida Abdellatif	(Médecine générale et maladies du cœur), 57, av. Mohammed-V, Fès, T. 254-27.
id.	Rihani Mohamed	(Médecine générale et chirurgie), 101, place Atlas, route de Sefrou, Fès, T. 262-68.
id.	Lahlou Mohamed	(Médecine générale et maladies du cœur), place de la Résistance, immeuble Bennani, 1er étage, Fès, T. 218-17.
id.	Raiss Mohamed	(Médecine générale), 34, rue d'Espagne, Fès-Ville nouvelle, T. 211-08.
id.	Bennis Mohamed	(Médecine générale), 2, place de l'Istiqlal, Batha, n° 2, Fès.
id.	Douiri Mehdi	(Maladies des glandes endocrines), 46, boulevard Hassan-II, Fès, T. 214-01.
id.	Bennani Mchita Mohamed	(Médecine générale), centre de Taounate, T. 11.
id.	Bouayad Farouk	(Médecine générale), 13, boulevard Dahoumi, appartement 3, Fès.
id.	Alaoui Abdelhafid	(Médecine générale), 7, rue d'Angleterre, Fès, T. 256-66.
id.	Lazrak Mohamed	(Médecine générale), 1, derb Jmaâ, Sidi-Boujida, Fès.
id.	Fdili Alaoui Hassan	(Médecine générale), 4, boulevard Abdelaziz-Boutaleb, Fès.
id.	Mikou Nouredine	(Médecine générale), 91, boulevard Mohammed-V, Fès.
id.	Daoudi Azzdine	(Médecine générale), 14, boulevard des Emarats Arabes Unis, Dokkarat, Fès, T. 492-19.
id.	Bensdik Mohamed	(Médecine générale), 178, Jnane Bouanane, Hay Sidi-Boujida, Fès, T. 492-28.
id.	Merzouki Taïb	(Médecine générale), 113, boulevard Mohammed-V, Fès.
id.	Zouaoui Abdellatif	(Médecine générale), 35, boulevard Youssef-Ibn-Tachefine, Fès.
id.	Mme Douiri Aïcha	(Médecine générale), avenue Saint-Louis, route d'Aïn-Chkef, Fès, T. 420-26.
id.	MM. Kouhen Mohamed Kamal	(Médecine générale), 70, lotissement Najah, Bab El-Khokha, Fès.
id.	Marabit Hafid	(Médecine générale), 1, rue Serrajine, Boujloud, Fès, T. 344-20.
id.	Kozmane Azzedine	(Médecine générale et chirurgie), 7, rue des Etats-Unis, place de la Résistance, Fès.
id.	Adyel Rafie	(Médecine générale et rhumatologie), 8, rue n° 2, boulevard Abdelkrim-El-Khattabi, Fès, T. 239-39.
id.	El Ouadghiri Lefchouch Omar	(Médecine générale), Hay Ben-Souda, n° 1, Grand boulevard, Fès.
id.	Lahmamsi Hassan	(Médecine générale), boulevard Mohammed-V, immeuble 36, n° 9, Fès-Ville nouvelle.
id.	Bennani Mohamed	(Médecine générale), Kariet Ba Mohamed, T. 14.
id.	Benwehhoud Abderrahim	(Médecine générale), boulevard Mohammed-V, rue El Okhowane, n° 2, Sefrou, T. 604-78.
id.	Slaiki Abdellah	(Médecine générale), 34, rue du Soudan, Fès-Ville nouvelle.
id.	Laraqui Housseini Mohamed	(Médecine générale), 35, boulevard Allal-Ben-Abdellah, 2e étage, Fès-Ville nouvelle.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Fès	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	A. — *Médecine et chirurgie* (suite)	
Fès.	MM. **Lahrichi Abdelali**	(Médecine générale), rue 251 *bis*, immeuble n° 2, appartement n° 2, Hay Ahl Fès, Aïn-Kadous, Fès, T. 458-88.
id.	**Sossé Alaoui Youssef**	(Médecine générale), 32 *bis*, Route nouvelle, R'Cif Fès, T. 348-90.
id.	**Khaddouri Mohamed**	(Chirurgie générale), 12, rue El-Joulane, El Atlas, Fès, T. 433-83.
id.	**Baida Mokhtar**	(Psychiatre), 17, avenue Slaoui, appartement n° 3, Fès.
id.	**Bennani Najib**	(Médecine générale), 53, boulevard Boulakhsissat, Fès, T. 240-50.
id.	**Hmamouch Abdelhafid**	(Médecine générale), 1, boulevard Allal-Ben-Abdellah, El Atlas, Fès, T. 433-80.
	B. — *Chirurgie dentaire.*	
Fès.	MM. **Mekouar Ahmed**	113, boulevard Mohammed-V, Fès, T. 234-11.
id.	**Idrissi Kaïtouni Abdelhamid**	46, avenue Hassan-II, Fès, T. 240-04.
	C. — *Analyses médicales*	
Fès.	M. **Belkadi M'Hamed**	7 *bis*, avenue de France, Fès, T. 221-88.
	Bijoux et pierres précieuses.	
Fès.	M. **Serrero Benjamin**	119, boulevard Mohammed-V, Fès, T. 222-85.
	Textile.	
Fès.	B. **Benjelloun Jawad**	19, lotissement Koleyf, passage Mimouza, route d'Imouzer, Fès.
	Électronique.	
Fès.	M. **Iraqui Mohamed**	19 *bis*, boulevard Ibn-Khatib, B.P. 720, Fès.

***

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Fès, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Fès	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français.	
Fès.	MM. **Safira Mohamed**	Passage Moinier, n° 2, place Ouadi-Lmakhazèn, Fès, T. 200-12.
id.	**Bennani Zoubir**	12, rue Normandie, immeuble Lahrichi, Atlas, Fès.
id.	**Alami Mahmoud**	22, boulevard Hassan-II, Fès-Ville nouvelle.
id.	**Berrada Tayeb**	Rue Imam-Malik, n° 4, Fès.
id.	**El Ghali Ben Boubker**	1, rue du Pakistan, Fès.

***

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Marrakech, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (26 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Marrakech	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Marrakech.	MM. Aït Lahcen Brahim	7, route de Sidi-Mimoun, Marrakech, T. 234-26.
id.	Boudali Haj Mohamed	Avenue Douar-Gnawa, n° 49, Marrakech, T. 230-44.
id.	Smyej Mustapha	Rue Rmila, immeuble Guermai, n° 5, Marrakech, T. 252-14.
id.	Mjabri Abdelghani	64, derb Benreb-Allah, El-Mouassine, Marrakech, T. 326-04.
id.	Berrada Azizi Hamouda	Bab Taghzout, derb Benrehmoun, n° 246, Marrakech.
id.	Sebbane Abderrahman	Boulevard Mohammed-V, immeuble 62, n° 2, Marrakech-Guéliz.
id.	Tadlaoui Ouafi Abdelhay	8, rue Alaouiyène, Guéliz, Marrakech.
id.	Charai Moulay Abdelaziz	Zaouia Abbassia, Diour Jdad, n° 104, Marrakech.
id.	Touiti Moulay Brahim	Cité administrative, Imi-n-Tanoute.
id.	Doubiani Mohamed	Rue Rahal-Ben-Ahmed, n° 25, Guéliz, Marrakech.
id.	Hossini Mohamed	Rue de l'Hôpital, angle O et Y, Marrakech.
id.	El Boustani Brahim	El Ouhda II, boulevard de la Palestine, n° 36, Marrakech.
id.	Ben Hida Mustapha	77, boulevard Zerktouni, Guéliz, Marrakech.
id.	Dandani El Housseine	87, lotissement Azli industriel, Marrakech.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique*	
Marrakech.	MM. Titif Abdellatif	75, boulevard El-Mansour-Dehbi, Marrakech, T. 311-66.
id.	Naciri Mohamed	Hay Mohammadi, 5e unité, n° 471, Marrakech.
id.	Bouriami Mohamed	Bloc 35, n° 475, Daoudiat, Marrakech, T. 305-87.
id.	Tama Lahcen	L'Office régional de mise en valeur agricole d'Ouarzazate.
	B. — *Carrosserie*	
Marrakech.	MM. Loutati Mohamed	59-61, boulevard El-Mansour Dehbi, Marrakech.
id.	El Oudghiri Moulay Mustapha	11, boulevard El-Mansour-Dehbi, Marrakech.
id.	Demnati Abderrazak	Boulevard Cadi-Ayad, n° 77, Boussekri, Marrakech.
id.	Benjelloun Jamal Eddine	213, boulevard Mohammed-V, Marrakech, T. 328-57.
id.	Boubekri Mohamed	144, boulevard Abdelkrim-El-Khattabi, immeuble Jebli, n° 16, Marrakech.
	C. — *Électricité-auto.*	
Marrakech.	M. Hassoun Abdeljabar	Rue Sidi-Mimoun, n° 5, immeuble de la Palestine, Marrakech.
	Comptabilité.	
Marrakech.	MM. Jazouli Omar	151, rue Mohamed-Bekkal, Marrakech, T. 308-74.
id.	El Khalifa Mohamed	104, derb Sidi-Bouloukat, Marrakech, T. 255-81
id.	Zakoun M'Barek Ben Moha	44, immeuble Rehmouni, n° 11, rue El-Marrakchi, Marrakech.
id.	Berrada Abdelali	Rue de la Liberté, Guéliz, Marrakech.
id.	El Merghadi Saïd	Rue Ouhoud, immeuble El Atiki, n° 7, Hivernage, Marrakech.
	Géométrie et topographie.	
Marrakech.	MM. Achouka Ahmed	35, rue Mauritania, Marrakech.
id.	Baâlla Ahmed	5, rue Ouhoud, Hivernage, Marrakech, T. 331-02.
	Métreurs - vérificateurs.	
Marrakech.	M. El Fathi Lalaoui Mbark	6, boulevard Moulay-Ismaïl, Marrakech, T. 227-61.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Marrakech	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Mécanique générale.	
Marrakech.	MM. Alfanau Jean	75, avenue El-Mansour-Dehbi, Marrakech-Guéliz, T. 311-66.
id.	El Oudghiri Moulay Mustapha	11, boulevard El-Mansour-Dehbi, Marrakech.
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine générale et chirurgie*	
Marrakech.	MM. Omar Belekziz	Rue de Sidi-Mimoun, Marrakech, T. 231-08.
id.	Lucien Jacques	(Médecine générale), place du 16-Novembre, Marrakech, T. 316-41 et 309-79.
id.	Mansouri Ahmed	11, rue de la Liberté, Marrakech-Guéliz, T. 307-54.
id.	El Mansouri Mohamed	(Médecine générale), 14, boulevard Hommane-El-Fetouaki, Marrakech, T. 236-30.
id.	El Ghorfi Mohamed Jamal	(Gynécologie obstétrique), 43, boulevard Zerktouni, Marrakech, T. 339-94.
id.	Bounhar Abdelghani	(Pneumo-phtisiologie), boulevard de l'O.N.U., Marrakech, T. 311-04.
id.	Mme Benabderrazak Fadila	(Médecine générale), boulevard Hommane-El-Fetouaki, immeuble Raoux, Marrakech, T. 254-68.
id.	MM. El Hamidi Abderrahmane	(Chirurgie générale), 1, rue El-Mahjoub-Rmiza, Marrakech.
id.	El Mansouri Moulay Ahmed	(Médecine générale), lotissement Bocor, immeuble R 9, n° 8, Hay Mohammedi, Marrakech.
id.	El Alem-Idrissi Mohamed	(Médecine générale), 11, rue Aboubakr-Seddik, Hay Sinaï, Guéliz, Marrakech.
id.	Hanafi Rahal	(Médecine générale), El Ouahda 5, n° 21, boulevard de la Palestine, Daoudiat, Marrakech.
id.	Barrada Abderrehim	(Médecine générale), 8, bloc Radi, Benguerir, T. 580-24.
	B. — *Psychiatrie.*	
Marrakech.	M. Jamali Abdelhakim	Immeuble Nakhil, avenue Yacoub-El-Mansour, Marrakech, T. 332-33.
	C. — *Chirurgie dentaire.*	
Marrakech.	M. Chraïbi Abdellatif	34, rue des Banques, Marrakech.
	D. — *Analyses médicales.*	
Marrakech.	MM. Amniai Hamid	Sebtien, derb Sekkaya, n° 206, Marrakech.
	Hamdoune Abderrahim	52, boulevard Moulay-Rachid, Marrakech, T. 312-30.
	E. — *Vétérinaire.*	
Marrakech.	M. Bennis Abdelkrim	72, boulevard Hassan II, Marrakech.
	Bâtiments.	
Marrakech.	M. Ouled Lamelem Ali Abdellatif	Assouel, derb Sidi-Mekhlouf, n° 61, Marrakech.
	Agriculture.	
Marrakech.	M. Benchekroun Abdellatif	Compagnie de Souihla, Marrakech.
	Architecture	
Marrakech.	MM. El Khalifa Moulay Abderrahman	Cité de l'Hôpital, Arsat El-Bacha, Marrakech, T. 331-55.
id.	Assermouh Ahmed	Résidence Imlil, avenue Echouhada, Marrakech, T. 323-31.

* * *

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES INTERPRETES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Marrakech, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Marrakech	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français.	
Marrakech.	MM. Amrani Mohamed Jamal	Avenue Yacoub-el-Mansour, Marrakech.
id.	Wahabi Maâti	196, avenue Mohammed-V, Marrakech, T. 305-93 et 319-27.
id.	Bouzari Ahmed	35, derb Skaya-Riad-Zitoun-Kadim, Marrakech, T. 256-28.
id.	Benhima Hamid	Immeuble Tazi, Bab-Agnao, Marrakech.

***

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Safi, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Safi	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Safi.	MM. Lahkim Mohamed	Immeuble A, appartement n° 7, rue Ibn-Zidoun, B.P. 323, Safi.
id.	El Bakkali El Ouafi	8, rue Moulay-Abderrahmane, Essaouira.
id.	Maâtouf Abdeslam	31, boulevard El-Ourouba, Safi, T. 30-20.
id.	El Baz M'Barek	Rue n° 2, maison n° 4, quartier Des-Espagnols, Safi-Ville nouvelle.
	Mécanique générale.	
Safi.	M. Temri El Houcine	46, boulevard Moulay-Ismail, Safi, T. 28-69.
	Métreurs vérificateurs.	
Safi.	M. Benabdallah Moulay Abdellah	12, avenue de l'Istiqlal, Essaouira, T. 26-74.
	Affaires maritimes.	
Safi.	M. M'Chich Mohamed	10, rue Beyrouth, Safi-Ville nouvelle, T. 42-80.
	Incendie.	
Safi.	M. Laghzeoui Abdellatif	Lotissement C.G.A., n° 2, boulevard Driss-Ier, Safi.
	Comptabilité.	
Safi.	M. Ben Abdelkhalek Ahmed	97, rue de Rabat, Safi.
	Professions médicales.	
Safi.	MM. Charef Halim Adam	(Médecine générale), rue El-Khadir, Ghilane, Safi.
id.	Tadrarat Mohamed	(Médecine générale), 8, rue Lalla-Amina, boulevard Mohammed-V, Essaouira.
	Électro-mécanique	
Safi.	M. Rabbaâ Abdelhaq	7, boulevard Mohamed Zerktouni, Safi.

***

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Safi, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Safi	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français.	
Safi.	MM. El Idrissi El Hassani Mohamed.	2, boulevard Sidi-Mohamed-Ben-Abdellah, immeuble El Yamani, Safi.
id.	Ouled Lamallem Driss	B.P. n° 11, Essaouira.

* * *

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Meknès, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Meknès	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Meknès.	MM. Ismaïli Omar	Belle-Vue, villa Doriac, Meknès.
id.	Belmostapha Brahim	Beni-M'Hamed, Dior Jdad, rue 2, n° 44, Meknès.
id.	Chraibi Abdelhaq	Boulevard Moulay-Youssef, immeuble des Habous, n° 7, appartement 3, Ville-Nouvelle, Meknès.
id.	Gouahy Ahmed	37, rue Salah-Eddine-El-Ayoubi, Riad, Meknès.
	Agriculture et agronomie.	
Meknès.	MM. Lyazidi Maâti	30, place Ferhat-Hachad, Meknès.
id.	Allouch Abdelouahed	Route de Fès près de l'abattoir municipal, Meknès.
	Génie civil.	
Meknès.	M. Idabouk Mohamed ben Ahmed	27, rue Abou-Ali-Ben-Rahel, Ville-Nouvelle, Meknès.
	Travaux publics et bâtiments.	
Meknès.	M. Raoul Henri	7, avenue du Général-Leblanc, Meknès, T. 212-25.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Meknès.	MM. Baz Mustapha	10, rue d'Alger, Meknès, T. 209-04.
id.	Errahmani El Hassan	Régie autonome des transports urbains de Meknès, B.P. 154.
id.	Belkhayat Omar	139, boulevard Rouamzil, Meknès.
id.	Moutawakil Ahmed	Boulevard Nehrou, immeuble 16, appartement 7, Meknès.
	B. — *Carrosserie.*	
Meknès.	MM. Baz Mustapha	10, rue d'Alger, Meknès, T. 209-04.
id.	Moutawakil Ahmed	Boulevard Nehrou, immeuble 16, appartement 7, Meknès.
	Comptabilité.	
Meknès.	MM. Sebti Abdelouahab	C.A.D.E.M., Meknès, B.P. 33,
id.	Rhaddioui Abdelaâli	813, secteur 11, Borj-Moulay-Omar, Meknès.
id.	Bennouna Mohamed	Boulevard Nehrou, immeuble Zemmouri, n° 10, Meknès.
id.	Saïdi Lahcen	7, rue Mimounied, Riad, Meknès.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Meknès	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Géométrie et topographie.	
Meknès.	MM. Meert Pierre	45, avenue Mohammed-V, Meknès, T. 215-71.
id.	El Hassani Alaoui Hassan	25, boulevard Driss-II, Meknès, T. 232-15.
id.	Zmimou Mohamed	37, avenue Mohammed-V, Meknès.
id.	Tazi Abdelali	Immeuble El-Ouatania, 37, avenue Allal-Ben-Abdellah, Meknès, T. 247-76.
	Mécanique générale.	
Meknès.	MM. Bascoul Alexandre	Immeuble de la Croix, rue Beni-Mguild, Meknès, T. 229-38.
id.	El Boukhari Hafid	B.P. 162, Meknès.
id.	El Moutawakil Ahmed	Boulevard Nehrou, immeuble 16, appartement 7, Meknès.
id.	Bettahi Mustapha	61, rue d'Oujda, Khenifra.
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine et chirurgie.*	
Meknès.	MM. Rahhali Rahal	(Médecine générale), 13, boulevard Mohammed-V, Meknès T. 218-18.
id.	Alami Ahmed	2, rue Bandong, Meknès, T. 212-48.
id.	Haloua Raymond	4, rue Accra, Meknès, T. 210-87.
id.	El Ouazzani Chahidi Abdelaziz	3, rue d'Agadir, Meknès, T. 302-62 et 213-65.
id.	Alaoui Abdellah	11, rue Maâri, Meknès, T. 202-42 et 200-87.
id.	Seraïche Abdelkhalek	(Maladie du nez, de la gorge et des oreilles), 22, avenue Allal-ben-Abdellah, Meknès, T. 211-24.
id.	Lmimouni Mohamed	(Médecine générale), 173, avenue Mohammed-V, Khenifra. T. 61-21.
id.	Drissi Abdeslam	(Médecine générale), 3, rue Taroudannt, Meknès, T. 211-15.
id.	El Badaoui Driss	(Maladies psychiatries), 20, rue de Paris, Meknès.
id.	Jiezerski Proslave	(Médecine générale), 3, boulevard Mohammed-V, Meknès
id.	Mme Bouziane Latifa	(Médecine générale), 15, bloc A, El Bassatine, Meknès, T. 246-46.
id.	MM. Malki Moulay Cherif	(Médecine générale), rue Moulay-Abdellah, n° 14, Midelt.
id.	Rtimi Abdellah	(Médecine générale), Kissariat El-Baz, Skakine, Meknès.
id.	Bahssine Mohamed	(Médecine générale), Hôpital Mohammed-V, Meknès.
id.	Bnoumarzouk Mohamed	(Médecine générale), 35, rue n° 1, Hay PAM, Khenifra.
id.	El Khayat Mohamed	(Médecine générale), boulevard Mohammed-V, Midelt, T. 25-86.
	B. — *Vétérinaire.*	
Meknès.	M. Ammour Ouafi	39, rue de la Yougoslavie, Meknès.
	Électricité.	
Meknès.	MM. El Boukhari Hafid	B.P. 162, Meknès.
id.	Lahmine Ahmed	3 *bis*, rue Pasteur, Meknès.
	Installations sanitaires.	
Meknès.	M. Tahiri Ahmed	3, rue Bel-Air, n° 17, Meknès.
	Vérification d'écriture	
Meknès.	M. Mohamed Aziz Ouazzani	1, rue d'Alexandrie, Meknès, T. 239-56.

*
* *

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Meknès, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (26 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Meknès	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français.	
Meknès.	MM. Behri Abdelhalim	8, rue de Beyrouth, Meknès.
id.	Behri Mohamed	6, rue Pasteur, Meknès, T. 206-03.
id.	El Ouazzani Mohamed Aziz	1, rue d'Alexandrie, Meknès, T. 239-56.
id.	Serghini Alami	14, rue Antsirabi, Meknès, T. 219-36.
id.	Bachounda Abdellah	Derb Barir, n° 1, Sidi Ameur, Meknès

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Tanger, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Tanger	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Tanger.	MM. Toubi Ahmed	12, rue El Khansaa, Tanger, T. 399-98.
id.	El Boukari Abdellah	Directeur du B.C.M., agence de Tanger.
id.	Benjelloun Abdellah	Boulevard Youssef-Ben-Tachefine, immeuble Chaouia, appartement n° 15, Tanger.
id.	Agoumi Mohamed	27, boulevard Mohammed-V, Tanger.
	Affaires immobilières.	
Tanger.	MM. Abdelkrim Hadj Naceur	Rue Sidi-Boukhari, villa « Annasr », Tanger.
id.	Abdenbi Bouayyad	71, avenue Moussa-Ibn-Nouçair, Tanger.
id.	Benjelloun Abdelhak	148, avenue Hassan-II, n° 9, Tanger, T. 223-79 et 352-28.
id.	Skiredj Chakib	Rue Ibn-Alabbar, n° 96, Tanger.
id.	Masmoudi Larbi	Rue Fermère, n° 4, 2e étage, Tanger.
id.	Benchekroun Abderrahman	150, boulevard Hassan-II, n° 7, Tanger.
id.	Toubi Ahmed	12, rue El Khansaa, Tanger, T. 399-98.
id.	Assim Othman	Compagnie Sojitex, Hay Sinaï, Mrhourha, Tanger.
id.	Merrouch Mohamed	34, boulevard Mohammed-V, 1er étage, bureau n° 14, Tanger, T. 372-74
	Affaires maritimes.	
Tanger.	MM. Elouali Abderrahmane	(Machines maritimes), 3, place Navarie, appartement 30, 7e étage, Tanger.
id.	Bennoudi Abdelaziz	45, boulevard Abou-Ala Maâri, Tanger.
id.	Gassab Mohamed	Boulevard El-Massira-El-Khadra, immeuble 34, 2e étage, Tanger.
	Génie civil.	
Tanger.	MM. Daghouz Rachid	44, rue du Mexique, 4e étage, n° 2, Tanger.
id.	Gianoli Eugénie	124, boulevard de Paris, Tanger, T. 217-65.
id.	Yacine Abdeslam	10, rue El-Kindi, Tanger, T. 387-39.
	Travaux publics et bâtiments.	
Tanger.	MM. Abou Laïch Mustapha Afif	3, rue de Belgique, Tanger, T. 211-63.
id.	Mouni Mohamed	(Bâtiment), 8, rue Carnot, Tanger, T. 439-45 et 610-22.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Tanger.	MM. Benabdellah Thami	13, boulevard Washington, Tanger.
id.	Raouf Taïb	Villa « El Borj », rue Baâmiar, n° 6, Marchane, Tanger.
	B. — *Carrosserie.*	
Tanger.	MM. Benabdellah Thami	13, boulevard Washington, Tanger.
id.	Touil Mohamed	8, rue n° 6, El-Bourhaz, Tanger.
	Beaux-arts, décoration.	
Tanger.	M. Demnati Bachir	47, avenue Hassan-II, Tanger, T. 331-49.
	Comptabilité.	
Tanger.	MM. Lemdaghri Omar	103, rue de la Liberté, Tanger, T. 368-43 et 353-84.
id.	Masmoudi Hadj Ahmed	8, boulevard Ibn-Zidoune, Tanger.
id.	Bakkali Tahiri Mohamed	Directeur d'agence de la Banque populaire, boulevard Mohammed-V, Tanger.
id.	Boumehrou Mohamed	14, rue Lahaye, Tanger.
id.	Obilet Driss	50, rue de Lafayette, Tanger.
	Électricité.	
Tanger.	MM. Temsamani Farid	36, rue Quevido, Tanger.
id.	Moussi Abdelmajid	Rue Omar-Ibnou-Laâs, n° 16, Tanger.
	Mécanique générale.	
Tanger.	MM. Redouan Builler Mohamed	Rue Caïd-M'Hamed-Riffi, n° 1, Tanger, T. 378-25 et 376-52.
id.	Boukhiar Omar Abdelkhalek	66, avenue Mohammed-V, 1er étage, n° 11, Tanger, T. 351-05.
id.	El Bekri Mohamed	Rue Dr. Benyaich, immeuble 12, n° 6, Tanger.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Tanger	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Professions médicales.	
Tanger.	MM. Skirej Mohamed Ahmed	(Médecine générale), 5, rue Jean-Jaurès, Tanger, T. 366-83 et 210-29.
id.	Nesh Nash Mohamed	(Chirurgie), 28, avenue Pasteur, Tanger, T. 339-49 et 340-47.
id.	Lahlou Salah-Dine	(Médecine générale), 14, boulevard Lamsalla, Tanger.
id.	Atitar Ahmed	(Chirurgie) 175, avenue Hassan-II, Tanger.
id.	Maâninou Najm El Arab	(Médecine générale), 41, rue de Fès, Tanger, T. 329-57.
id.	El Andaloussi Mustapha	(Gynécologie et obstétrique), avenue Sidi-Bouabid, n° 132, Tanger.
id.	Agoumi Abdelhamid	(Médecine générale), route Hasnouna, n° 14, Tanger.
id.	Benslim Ahmed	(Médecine générale), 25, boulevard Hassan-II, Larache.
id.	Skirej Ahmed	(Médecine générale), 54, rue El-Houria, Tanger.
id.	Youssfi Rajah Mohamed Mountasser.	(Médecine générale), immeuble B 4, Souani, 2, Tanger T. 439-03.
id.	Farès Abdelfattah	(Médecine générale), 152, avenue Moulay-Slimane, Tanger, T. 370-07.
id.	Bennis Saïd	(Chirurgie générale), 16, rue Mohamed-El-Haik, Tanger.
id.	El Khachani Mohamed	(Médecine générale), boulevard Moulay-Ali-Boughaleb, 17 B, Ksar-Kebir.
id.	Kassrou Mohamed	(Médecine générale), boulevard de l'Angleterre, n° 154, 1er étage, Tanger.
	Analyses médicales.	
Tanger.	M. Argaz Mustapha	Boulevard Samuel-Bibs, n° 14, Tanger.
	Hôtellerie et tourisme	
Tanger.	M. Hadj Ahmed Masmoudi	8, boulevard Ibn-Zidoun, Tanger.
	Bijouterie	
Tanger.	M. Idrissi Soussi Mohamed	61, rue Abou-El-Ala-El-Maâri, Tanger, T. 365-52 et 219-69.

*
* *

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Tanger, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Tanger	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français.	
Tanger.	MM. Zaïdi Mohamed ben Mahdi	8, place de France, Tanger, T. 215-11.
id.	Shimi Mohamed Kamal	Boulevard Ksar-El-Hamra, n° 17, Tanger.
	Espagnol.	
Tanger.	MM. El Houari Mohamed	Boulevard Benzakour, n° 2, Larache.
id.	Khattbi Abdelouehed	8, rue Descartes, Tanger.

*
* *

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Tétouan, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Tétouan	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Tétouan.	M. Khalladi Abdellah ben Feddoul	« Boulangerie », 8, derb Akouach, Tétouan, T. 20-89.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Tétouan	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Tétouan.	MM. Fassi Fihri Abdelouahed	Bab Rmouz, n° 5, Tétouan.
id.	El Ouadrassi Lemrini Abdelkrim ...	Boulevard Sloukia-Sidi-Saidi, n° 40, Tétouan.
id.	El Oualidi Mustapha	Jamaâ Afilal, derb Benhima, n° 2, Tétouan.
	Architecture.	
Tétouan.	M. Bulaïcha Abdelwahed-Abdellah	Avenue Mohammed-V, n° 42, Tétouan.
	Travaux publics et bâtiments.	
Tétouan.	M. Bouhlal Mustapha	(Bâtiment), boulevard 10-Mai, n° 8, Tétouan.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Tétouan.	M. Gonzalez Ruiz Joaquin	72, boulevard Mohammed-V, Tétouan, T. 31-05.
	B. — *Carrosserie.*	
Tétouan.	MM. Gonzalez Ruiz Joaquin	72, boulevard Mohammed-V, Tétouan, T. 31-05.
id.	Benatmane Abdelkader	29, boulevard Seloum, Tétouan, T. 61-29.
	Comptabilité.	
Tétouan.	M. Achaach Omar	62, boulevard Mohammed-V, Tétouan, T. 45-00.
	Électricité.	
Tétouan.	M. Ben Abdelouahab Jamal-Dine	8, Yacoub-Mansour, Tétouan.
	Mécanique générale.	
Tétouan.	M. Gonzalez Ruiz Joaquin	72, boulevard Mohammed-V, Tétouan, T. 31-05.
	Professions médicales.	
Tétouan.	MM. Arafa Benâjiba	(Cardiologie), 28, boulevard Mohammed-V, Tétouan, T. 53-55.
id.	Sadik Mohamed ben Abdelhadi ...	(Médecine de travail), 5, rue Chakib Arsalane, 1er étage n° 1, Tétouan.
id.	Ghazouani Gharbi Mohamed	(Médecine générale), boulevard Moulay-Ali-Ben-Rachid, Chefchaoun.
	Télécommunications et informatique.	
Tétouan.	M. Afilal Abdelhadi	28, boulevard Gherghiz, appartement n° 8, Tétouan.

* * *

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Tétouan, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Tétouan	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français.	
Tétouan.	M. Tayeb ben Lamine Alami	Boulevard de la Résistance, n° 10, Tétouan.

* * *

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel d'Agadir, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL d'Agadir	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Agadir.	M. Akrim El Mustapha	L'établissement régional d'aménagement et de construction, boulevard Moulay-Abdellah, Agadir.
	Affaires immobilières.	
Agadir.	MM. Abaïd Lahcen	131, rue Hammam, Tiznit, T. 20-34.
id.	Lihbi Ahmed	Rue d'Alger, Agadir, T. 231-43.
id.	Assaâdi Lahcen	Rue Lemtouna, n° 9, secteur mixte, Agadir.
id.	Amehmoul Mohamed	Place des taxis en face du Cinéma Salam, Agadir, T. 212-06.
id.	El Ibrahimi Allal	103, boulevard Hassan-II, B.P. 252, Agadir.
id.	Chamakouk Mohamed	Rue Lalla-Taaza-Dchira, Inezgane.
id.	Guich Hassan	4, rue d'Ifni, Talborjt, Agadir.
id.	Khnati M'hamed	Rue Taha-Houcine, n° 22, Talborjt, Agadir.
id.	Benzakour Abderrahmane	Rue 452, n° 57, Cité des Fonctionnaires, Agadir.
id.	Abir Mohamed Madani	Bloc 12, n° 16, Hay Sinai, Agadir.
id.	El Khiati Mohamed	80, Sidi-Hssain, Taroudannt.
id.	Abouakil Mohamed El Mustapha ..	Agadir.
	Agriculture et agronomie.	
Agadir.	M. Al Jaouhari Ahmed	10, Cité de la Grande Mosquée, Taroudannt.
	Architecture, travaux publics et bâtiments.	
	A. — *Architecture.*	
Agadir.	MM. Lemari François Louis	Extension X, Agadir, T. 242-12.
id.	Oudad Abdeslam	Immeuble A, Ville-Nouvelle, Agadir.
	B. — *Tràvaux publics et bâtiments.*	
Agadir.	M. Lemairie François Louis	Extension X, Agadir, T. 242-12.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Agadir.	MM. Lonnait Lhoussine	18, rue Guy-Lussac, Talborjt, Agadir, T. 227-28.
id.	Rais Lhoucine	Douar Aït-Daoud, annexe Biougra.
id.	Badi Lhoucine	Amicale des fonctionnaires, n° 87, Taquedoum, bloc C, Tiznit, T. 20-83.
	B. — *Carrosserie.*	
Agadir.	MM. Chennaoui Mohamed	Rue de l'Entraide-Nationale, Talborjt, Agadir, T. 208-93.
id.	Kabbaj Abdelkrim	Quartier Administratif, Tan-Tan.
	Géométrie et topographie.	
Agadir.	MM. Du Pasquier Vincent	Ancien boulevard Steeg, Agadir, T. 220-92.
id.	Richard Georges Gilles	8, rue de Dakar, Agadir, T. 229-47.
	Comptabilité.	
Agadir.	MM. Akrim El Mustapha	L'établissement régional d'aménagement et de construction, boulevard Moulay-Abdellah, Agadir.
id.	Saidi Lahcen	Immeuble A, ASIMA, n° 6, boulevard Hassan-II, Agadir.
id.	Anbar Omar	Immeuble Assoulil, boulevard Hassan-II, B.P. 298, Agadir.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL d'Agadir	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Professions médicales.	
	Médecine générale.	
Agadir.	MM. Mofrej Ahmed	(Médecine générale), rue El-Hammam-Id-Zerki, n° 129, Tiznit, T. 222-00.
id.	Bassière Xavier	(Ophtalmologiste), hôpital Hassan-II, Agadir, T. 223-92.
id.	Bonnit Saïd	Rue S, n° 14, cité industrielle, B.P. 116, Agadir.
id.	Berrada Abdahad	(Médecine générale), boulevard Mohammed-V, n° 89, Goulimine, T. 20-62.
id.	Bram Georges Brahim	(Médecine générale), boulevard Hassan-II, immeuble Assoulil, Agadir, T. 245-59.
id.	Chraïbi Khalid	Immeuble Aboulhaoua, route de Tiznit, Aït-Melloul.
	Electricité.	
Agadir.	MM. Belemkeddèm Thami	Directeur de l'Office national de l'électricité, Agadir.
id.	El Ferkouch Lahcen	Rue d'Oujda, immeuble 108, n° 3, quartier Industriel, Agadir.
	Mécanique générale.	
Agadir.	MM. Rais Lhoucine	Douar Aït-Daoud, annexe Biougra.
	Bousbaâ Abdelkrim	Bloc 19, n° 27, Cité du Prince Héritier Sidi Mohamed, Agadir.
	Affaires maritimes.	
Agadir.	MM. Missa Omar	Immeuble Hadj-Abdellah-Achtouk, rue de Marrakech, hay Sinai, Agadir.
id.	Chamarik Ramadane	6, rue El-Ksar-El-Baladi, B.P. 308, Agadir.
	Revêtement de sol.	
Agadir.	M. Aguerouz El Khorsani Mohamed ..	1, rue Ammane, secteur Résidentiel, Ville-Nouvelle, Agadir.

*
* *

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel d'Agadir, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL d'Agadir	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français.	
Agadir.	MM. Benabdellali Ahmed	36, rue de Fès, bloc 4, Agadir, T. 220-13.
id.	Mimoun Mohamed	Agadir, boulevard Moulay-Abdallah.

*
* *

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Laâyoune, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Laâyoune	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Carrosserie automobile	
Laâyoune.	M. El Mansouri Abdellah	Boulevard Catalona, Laâyoune.

*
* *

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel d'Oujda, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL d'Oujda	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Oujda.	M. Derfoufi Mohamed	(Entreprise), 18, route de Sidi-Belghit, Oujda.
	Affaires immobilières.	
Oujda.	MM. Bentahila Mohamed	72, boulevard Mohammed-V, Oujda, T. 48-63.
id.	El Ayachi Mohamed	5, rue Anoual, Oujda.
id.	El Handouz Miloud	17, avenue Hassan-II, Berkane.
id.	Bendimya Abdeslam	Boulevard Mohamed-Derfoufi, Oujda, T. 28-62.
id.	Dendane Mohamed	28, boulevard Mohammed-V, Oujda.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Oujda.	MM. Delbreil Jean Louis	Immeuble Aviation, 10 rue Salah-Eddine, Oujda, T. 40-59.
id.	Moustachcia Nicolas	9, boulevard Allal-ben-Abdellah, Oujda, T. 36-31 et 33-36.
id.	Shoul Benaïssa ben Ahmed	1, boulevard Driss-El-Akbar, Oujda, T. 32-26.
id.	Berreiro Antoine	10, rue Om-Lbanine, Oujda, T. 51-57.
id.	Yanouri Ali	Route de Tanger, n° 18, Berkane.
id.	Bellaouchi Morad	Rue, Hassan-Loukili, n° 15, Oujda.
id.	Sbili Yahia	7, boulevard Palestine, Oujda.
	B. — *Carrosserie.*	
Oujda.	MM. Rachdi Abdelkhalek	10, rue Om-Lbanine, Oujda, T. 51-57.
id.	Ayad Hommad	35, boulevard Omar-Rifi, Oujda.
	Comptabilité.	
Oujda.	MM. Sabouni Lahbib	22, route de Rivet, Oujda.
id.	Zohir Mohamed	Rue Belgrade, n° 4, hay Tolba, Oujda.
id.	Jaali El Hassan	52, boulevard Essaâdiyne, Oujda.
	Professions médicales	
	A. — *Médecine générale.*	
Oujda.	MM. Carlos Tajado Bovricol	(Médecine générale), 21, rue Lakhdar-Ghilane, Oujda.
id.	Lyacoubi Mohamed	(Médecine générale), 14, boulevard Derfoufi, Oujda.
id.	Serghini Abderrazak	(Médecine générale), 1, rue El-Mokhtar-Gazoulet, Oujda, T. 20-41.
id.	Khazzani Ahmed	(Médecine générale), rue Medagh, Berkane, T. 38-93.
id.	Méziane Omar	(Médecine générale), rue Moulay-Driss, Taourirt.
id.	Beddag Hmida	(Médecine générale), préfecture médicale, Oujda.
id.	Marrakchi Benjaâfar Mohamed	(Médecine générale), rue Khalid-Ben-Loualid, Berkane.
id.	Benchal Mouhidine	(Médecine générale), 47, boulevard Moulay-Youssef, Berkane, T. 34-71.
id.	Bellahcène Mohamed Toufik	(Médecine générale), rue de Taghjirt, n° 71, Ahfir.
id.	Bouayad Khalid	(Médecine générale), immeuble des Travaux-Publics, boulevard de l'Officier-Belhoucine, n° 65, Oujda.
id.	El Ouechekradi Abdelhafid	(Médecine générale), boulevard Hassan-II, Berkane.
id.	Amara Mohamed	(Oto-Rino-Laryngologie), Résidence Zerktouni, 1er étage, boulevard Zerktouni, Oujda.
	B. — *Pharmacie.*	
id.	M. Abdoussi Ahmed	Pharmacie Sidi Ahmed Abarkane, rue de la Résistance, Berkane.
	Topographie.	
Oujda.	MM. Guemmi Mohamed	1, rue El-Morabitine, immeuble Mekkaoui, Oujda.
id.	Saâdi Bouchta	Immeuble des Habous, B.P. 211, boulevard Maghreb-Arabi, Oujda.
id.	Hanouta Driss	4, rue Abderrahmane-El-Bakal, Oujda.
	Métreur vérificateur.	
Oujda.	M. Alla El Houcine	Route Abi-Jahfar-Ben-Atya, B.P. 66, Oujda.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL d'Oujda	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Agriculture.	
Oujda.	**M. El Mir El Houcine**	25, boulevard El-Bakkai-Lahbil, Berkane.
	Architecture.	
Oujda.	M. Fasla Abdelghani	19, rue Hamid-Ben-Badis, Oujda.
	Vérification d'écriture	
Oujda.	M. Salami Youssef	2, boulevard Jaâfar-Ben-Atya, Oujda, T. 44-50.

***

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel d'Oujda, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL d'Oujda	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français.	
Oujda.	MM. Bencheikh M'Hamed	48, boulevard Derfoufi, Oujda, T. 34-30.
id.	Ben Mansour Abdelghani	Boulevard Driss-ben-Bouchaïb, n° 23, Oujda.
id.	Melhaoui Mohamed	Route Omar-Slaoui, n° 26, Oujda.
id.	Chater Mohamed	B.P. 149, Berkane.
id.	Filali-Rami Yahia	1, rue Sebta, Oujda.
id.	Boubicher Tahar	61, rue de Berkane, Oujda.

***

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Nador, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Nador	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières	
Nador.	MM. El Kbalki Omar	Avenue El-Andalous, n° 52, Nador.
id.	Mira M'Hamed	120, boulevard de Marrakech, Nador.
id.	Skalli El Hassan	45, boulevard Youssef-Ben-Tachefine, Nador.
	Carrosserie automobile	
Nador.	M. Saada Lahcen	Centre Zeghanghane, Nador.
	Professions médicales	
Nador.	MM. Ajaon Mustapha	(Chirurgie), boulevard Youssef-Ben-Tachefine, n° 120, Nador, T. 30-31.
id.	Arahou Lahcen	(Médecine générale), 156, rue de Rabat, Beni-Bouayech par El Hoceima.
id.	El Moussaoui Mohamed	(Médecine générale), boulevard Hassan-II, n° 14, Imzouren, El Hoceima, T. 82.
	Affaires maritimes	
Nador.	MM. Akkal Bouchaïb	Immeuble Routbi, B.P. 66, Bni-Ansar, Nador.
id.	El Khoufiyaf Mohamed	Immeuble Routbi, n° 3, appartement n° 4, 2e étage, Bni-Ansar, Nador.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Nador, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Nador	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Français	
Nador.	M. Mohamed Chouhou	65, avenue de Tanger, Nador.
	Espagnol	
Nador.	MM. Chouhou Mohamed Radi	65, avenue de Tanger, Nador.
id.	Rezzouki Mohamed	13-15, boulevard de Tunis, Nador.

***

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Beni-Mellal, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Beni-Mellal	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Beni-Mellal.	MM. Fennich Mohamed	Quartier Administratif, villa Taoufik, Beni-Mellal, T. 23-92.
id.	Chafai Mohamed Salah	Rue 26, hay Labrik, n° 48, Khouribga.
id.	Abou Tahir Abdelaziz	Boulevard Zellaka, n° 191, Khouribga.
id.	Faradj Brahim	Hay El-Hady, villa n° 37, Beni-Mellal.
id.	El Arbaoui Hassan	17, boulevard Hassan-II, Beni-Mellal.
id.	Rouhaili Ahmed	Boulevard Mohammed V, Beni-Mellal.
id.	Rouchdi El Maâti	Hay Sâada, groupe 5, n° 15, Beni-Mellal.
	Professions médicales.	
Beni-Mellal.	MM. Taoufiki Mohamed	(Médecine générale), clinique O.C.P., Khouribga.
id.	Aslaf Bouchta	Boulevard de Marrakech, n° 67, Beni-Mellal, T. 28-75.
id.	Naciri Abdelkader	Boulevard Mohammed-V, hay Sidi-Salem, Beni-Mellal, T. 25-06.
id.	Tabet Mohamed	(Médecine générale), médecin à l'hôpital de l'O.C.P., Khouribga.
id.	Dalati Ali	(Chirurgie), clinique Achifa, boulevard Hassan-II, Beni-Mellal, T. 35-45.
id.	Haizoun El Mostapha	(Médecine générale), hôpital de l'O.C.P., Khouribga.
id.	El Asri Abdelkader	(Médecine générale), 13, rue du Souk, Khouribga, T. 30-29.
id.	Rachedi Abdelkader	(Médecine générale), 128, rue El-Hammam, Khouribga.
id.	Ouahbi Mohamed	(Médecine générale), 16, boulevard Hassan-II Fkih-Ben-Salah.
id.	Ridah Abdesslam	(Médecine générale), 247, boulevard Zellaka, Khouribga, T. 25-13.
id.	Jouai Mohamed	(Medecine générale), angle boulevard Mohammed-V et Hassan-II, Beni-Mellal.
id.	Rifai Amina	(Ophtalmologie), 33, avenue de Marrakech, Khouribga, T. 28-28.
id.	Rachid Tahar	(Médecine générale), clinique de l'O.C.P., Khouribga.
id.	Khoumri Mohamed	(Médecine générale), 17, boulevard du 20-Août, Oued-Zem.
	Agriculture.	
Beni-Mellal.	MM. Assaid Khalifa	175, rue n° 2, quartier Moderne, Beni-Mellal.
id.	Channery Mohamed	34, Arset-El-Bacha, bloc 2, Beni-Mellal.
	Mécanique générale.	
Beni-Mellal.	MM. Mellal Mohamed	Rue Jbel-Seghrou, villa n° 1, Khouribga.
id.	Zouania Larbi	143, rue 1, quartier Moderne, Beni-Mellal, T. 33-18.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Beni-Mellal	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Comptabilité	
Beni-Mellal.	M. Falah Mohamed	88 bis, Hay Jamila, Khouribga.
	Couture artisanale et moderne	
Beni-Mellal.	M. Hanbali Hassan	Aftouh, rue 6, n° 84, Beni-Mellal.

***

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Settat, pour l'année 1986, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 10 safar 1406 (25 octobre 1985).

COUR D'APPEL de Settat	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Settat.	MM. Rajah Mohamed Alami	69 bis, rue Cadi-Ayad, Settat.
id.	Farouqui Mohamed	3 bis, rue Aïn-Bida, Settat.
	Carrosserie.	
Settat.	M. Amari Driss	Avenue Mohammed-V, Berrechid, T. 20.
	Professions médicales.	
Settat.	MM. Rahal Abdelkrim	(Médecine générale), place Mohammed-V, Settat, T. 32-31.
id.	El Hanseli Abdeljalil	(Médecine générale), 4, rue Ibn-Batouta, Ben-Ahmed.
id.	Nanani Hamid	(Médecine générale), 186, boulevard Moulay-Ismail, Berrechid.
id.	Khattabi Mohsine Mohamed	(Médecine générale), 60, rue El-Ouhda, Settat.
id.	Faize El Mostapha	(Chirurgie) 3, rue Brahim-Roudani, Settat.
id.	Kayari Abdellah	(Médecine générale), boulevard Moussa-Ibn-Nouceir, Berrechid.

IMPRIMERIE OFFICIELLE — RABAT

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.